

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 28 avril 2021

Projet de loi

approuvant le rapport de gestion des Services industriels de Genève pour l'année 2020

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu les articles 58, lettre i, et 60, lettre e, de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013;
vu l'article 34, alinéa 1, de la loi sur l'organisation des institutions de droit public, du 22 septembre 2017;
vu l'article 37, lettre b, de la loi sur l'organisation des Services industriels de Genève, du 5 octobre 1973;
vu le rapport de gestion des Services industriels de Genève pour l'année 2020;
vu la décision du conseil d'administration des Services industriels de Genève du 18 mars 2021,
décrète ce qui suit :

Article unique Rapport de gestion

Le rapport de gestion des Services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2020 est approuvé.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Michèle RIGHETTI

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les Députés,

Le projet de loi qui vous est présenté vise à approuver le rapport de gestion des Services industriels de Genève (ci-après : SIG) pour l'exercice 2020.

1. En général

Dans une année 2020 qui restera marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, les SIG ont assuré aux entreprises et à la population genevoises la continuité de leurs services pour les prestations essentielles que sont la fourniture d'eau potable, d'électricité, d'énergie thermique, de gaz, ainsi que le traitement des déchets et des eaux usées, conformément aux missions premières qui leur sont confiées par la loi sur l'organisation des Services industriels de Genève, du 5 octobre 1973 (LSIG; rs/GE L 2 35). Cette continuité de services, particulièrement importante pour les Genevoises et les Genevois en cette période de crise, a été garantie par la forte mobilisation de l'entreprise et une gestion de crise efficace.

Face aux difficultés économiques engendrées par la crise sanitaire, les SIG ont également participé à l'effort commun du canton en procédant à des baisses de tarifs sur l'électricité et le gaz. L'entreprise a également accordé des délais de paiement et procédé à un règlement accéléré des factures à ses fournisseurs en difficulté.

En parallèle, l'entreprise a continué d'investir significativement dans le canton, avec 207 millions de francs engagés en 2020. Plus du tiers a été consacré au renouvellement et à l'extension des ouvrages et réseaux, afin de garantir la fiabilité, la qualité et la sécurité des prestations rendues dans le cadre des missions historiques des SIG. Par ailleurs, à l'heure de l'urgence climatique, les SIG ont accentué leur engagement en faveur de la transition écologique, avec près de 86 millions de francs investis dans les énergies renouvelables, dont 72 millions de francs pour le développement de l'activité thermique. Le forage exploratoire de Lully a été l'une des principales réalisations opérationnelles du programme GEothermies en 2020. Enfin, l'entreprise a poursuivi sa contribution au développement de l'énergie solaire sur le canton, avec la mise en service de la centrale participative du Stade de Genève et l'installation d'une centrale sur les toits des Ports-Francis et Entrepôts de Genève.

Dans le domaine de l'efficacité énergétique, les économies d'électricité cumulées depuis le lancement du programme éco21 ont atteint 219 GWh/an à fin 2020, correspondant à la consommation d'environ 73 000 ménages. Les émissions de CO₂ ont également pu être réduites de 78 000 tonnes en 2020.

2. Contexte

En général

Sur le plan fédéral, le Parlement a approuvé, le 25 septembre 2020, une révision complète de la loi sur le CO₂ pour la période 2021-2030. La nouvelle loi a pour objectif de contenir la hausse de la température moyenne de la planète en dessous de 2 °C, voire de la limiter à 1,5 °C. Elle prévoit notamment : i) une réduction des émissions de CO₂ de 50% d'ici 2030 (par rapport à leur niveau en 1990), ii) une taxe CO₂ de 120 à 210 francs/tCO₂, et iii) des valeurs limites de CO₂ par paliers dégressifs successifs pour les bâtiments. La nouvelle loi sera soumise à une votation populaire en juin 2021.

Suite au vote de la motion 2520 par le Grand Conseil, à la déclaration de l'urgence climatique et au renforcement des objectifs climatiques cantonaux, qui visent désormais la réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990 et la neutralité carbone en 2050, le canton a lancé les révisions du Plan climat cantonal et du Plan directeur de l'énergie.

Le 2 décembre 2020, le Conseil d'Etat a adopté le nouveau Plan directeur de l'énergie (PDE) pour répondre à ces objectifs, dont la réalisation nécessite une division par 3,5 de la consommation d'énergie par personne et, dans le même temps, un triplement de la part du renouvelable dans le mixte énergétique cantonal. Ce programme d'actions a pour orientations principales la sortie du chauffage fossile à Genève, la rénovation massive du parc bâti du canton, le développement des réseaux thermiques structurants pour répondre aux besoins de chaleur et de refroidissement des bâtiments et la valorisation des énergies renouvelables de notre territoire.

En coordination avec ces nouveaux objectifs, une nouvelle convention d'objectifs est en cours de finalisation entre le canton et les SIG. Cette convention confirme et renforce les SIG dans leur rôle de bras industriel de la transition énergétique et écologique du canton, notamment s'agissant du déploiement des réseaux thermiques structurants alimentés principalement en énergies renouvelables, de la géothermie, du potentiel solaire cantonal, ou encore des programmes éco21 de réduction de la consommation d'énergies et de déchets.

Secteur de l'électricité

Lors de ses séances des 3 avril et 11 novembre 2020, le Conseil fédéral a de nouveau confirmé sa volonté d'ouvrir, pour tous les clients, non seulement le marché de l'électricité, mais également celui des systèmes de mesure (compteurs électriques). Une révision de la loi fédérale sur l'énergie, du 30 septembre 2016 (LEne; RS 730.0), prévoyant le soutien à la production indigène d'électricité issue des énergies renouvelables jusqu'à 2035, a par ailleurs été mise en consultation courant 2020. Le Conseil fédéral devrait, d'ici mi-2021, adresser au Parlement un message englobant les modifications à la fois de la LEne et de la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité, du 23 mars 2007 (LApEl; RS 734.7).

Depuis l'ouverture partielle du marché de l'électricité en 2009, les client·e·s dont la consommation annuelle est supérieure à 100 000 kWh ont la possibilité de signer un contrat en offre de marché. Fin 2020, 86% des client·e·s éligibles genevois (en volume d'énergie) ont choisi le marché libre, soit un pourcentage stable par rapport à 2019.

Le Parlement a adopté une révision de la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques, du 22 décembre 1916 (LFH; RS 721.80), pour maintenir le taux maximum de la redevance hydraulique à 110 francs par kilowatt théorique, de 2020 jusqu'à fin 2024.

En 2020, l'évolution des marchés de l'électricité s'est montrée contrastée, en miroir des évolutions de la crise sanitaire et des décisions politiques relatives aux émissions de CO₂. La baisse des prix, entamée en 2019, s'est poursuivie début 2020, puis s'est accentuée avec les mesures de confinement. L'espoir d'une sortie de crise, avec la vaccination et la décision de l'Union européenne d'augmenter à 55% les objectifs de réduction d'émissions de CO₂ à fin 2030, ont ensuite conduit à une forte remontée des prix en fin d'année.

Secteur du gaz

Le Conseil fédéral a mis en consultation, du 30 octobre 2019 au 15 février 2020, une nouvelle loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz), prévoyant une ouverture partielle du marché. Le Conseil d'Etat a souscrit au principe du passage d'un marché géré par la branche à un marché régulé. Il a toutefois demandé la fixation d'un seuil d'ouverture plus élevé et regretté que les questions essentielles de la mise hors service de tout ou partie des infrastructures gazières et de leur financement ne soient pas traitées. Par ailleurs, tant le gouvernement genevois que le Conseil d'administration des SIG considèrent que le système proposé risque de ralentir le déploiement de solutions d'approvisionnement en énergies renouvelables. Le Conseil fédéral

devrait, d'ici fin 2021, adresser au Parlement un message présentant la nouvelle loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz).

La baisse des prix du marché du gaz s'est poursuivie durant le premier semestre 2020. Cette période a été marquée par une offre abondante et une faible demande, due à des températures clémentes et au ralentissement économique lié aux mesures sanitaires. Après leur stabilisation durant l'été, les prix ont fortement augmenté à partir d'octobre. La reprise économique en Chine, ainsi que la vague de froid qui s'est installée en Asie et en Europe, ont en effet généré une pénurie de gaz au début de l'hiver.

3. Résultats financiers de l'entreprise SIG (sans consolidation)

Remarque liminaire

Le résultat de gestion présente la performance opérationnelle des activités des SIG et permet une comparaison avec le budget. Il ne tient pas compte des effets de la consolidation des sociétés du groupe et de l'application de certaines normes IFRS, telles que celles relatives à la comptabilisation de dépréciations temporaires sur les valeurs d'actifs ou des variations actuarielles afférentes aux engagements de retraite. Les autres éléments exceptionnels, n'entrant pas dans la gestion ordinaire des activités, sont également exclus du résultat de gestion.

Les comptes consolidés de l'entreprise et de ses filiales, préparés selon les normes comptables internationales IFRS, sont, quant à eux, détaillés dans le projet de loi y afférent.

Chiffres-clés 2020 - en millions de francs		Réel 2019	Budget 2020 ^(c)	Réel 2020
SIG HORS FILIALES	PRODUITS	940	963	905
	Achats d'énergies	-239	-273	-205
	Charges de personnel	-264	-270	-274
	Autres charges d'exploitation	-104	-100	-100
	Recherche et développement	-8	-15	-9
	Autres charges et redevances	-71	-71	-75
	RESULTAT D'EXPLOITATION - EBITDA ^(a)	254	234	243
	Amortissements	-154	-153	-158
	Charges financières nettes	-21	-17	-16
	Prélèvement propriétaires ^(b)	0	0	-10
RESULTAT DE GESTION	80	63	59	
INVESTISSEMENTS	215	230	207	
<i>Effectifs (EPT) fin de période</i>	<i>1 563</i>	<i>1 614</i>	<i>1 569</i>	
GROUPE SIG	Résultat de gestion	80		59
	Dépréciations d'actifs	-107		-78
	Effet des participations	1		33
	Impacts IFRS & autres	-19		38
	RESULTAT NET CONSOLIDÉ	-46		52
	FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	310		276
DETTE NETTE FINANCIERE	488		436	
CAPITAUX PROPRES	1707		1825	

(a) Earnings before interest, taxes, depreciation and amortisation

(b) Prélèvement prévu dans le budget 2020 mais hors compte de résultat

(c) Retraité, à des fins de comparaison avec le Réel 2020 et le Réel 2019

Résultat de gestion

En 2020, les SIG ont réalisé un résultat de gestion de 59 millions de francs, soit un niveau globalement en ligne avec le budget (63 millions de francs).

Ce résultat 2020 intègre les effets négatifs de la crise sanitaire (évalués à -11 millions de francs), ainsi qu'une charge spécifique de 10 millions de francs, comptabilisée au titre du prélèvement 2020 en faveur des propriétaires de l'entreprise, selon la Convention d'objectifs 2020-2024 en cours de finalisation. Ces deux éléments expliquent la diminution du résultat de gestion entre 2019 et 2020 (-21 millions de francs). Retraité de ces deux charges particulières, le résultat 2020 démontre une performance opérationnelle solide. Il convient de noter que les effets des baisses tarifaires

exceptionnelles (-24 millions de francs pour l'électricité et -11 millions de francs pour le gaz), accordées en soutien aux genevoises et aux genevois, ont été neutralisés, soit par la forte diminution des coûts d'approvisionnement (gaz), soit par l'utilisation du fonds de péréquation pluriannuelle (électricité).

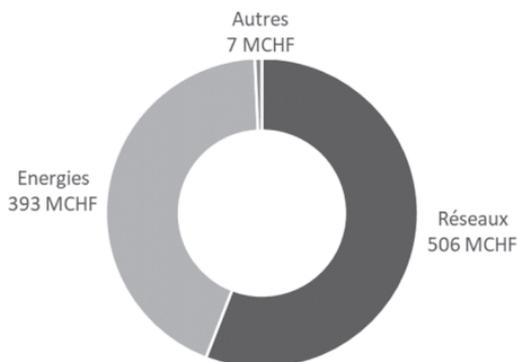
L'année 2020 a par ailleurs marqué la fin du programme « Leviers de performance » lancé par l'entreprise, qui visait une économie de 30 millions de francs sur ses charges d'exploitation à l'horizon 2030, à périmètre constant par rapport à 2015, et sans coupe linéaire ni licenciement. Dans le respect de ces règles, les SIG ont dépassé leur objectif, avec 33 millions de francs d'économies réalisées, dont 5 en 2020.

Produits

Les produits ont diminué de 35 millions de francs par rapport à 2019, soit une baisse d'environ 4%. Cette baisse est principalement liée à l'activité gaz, qui a enregistré 24 millions de francs de revenus en moins entre 2019 et 2020 en raison, d'une part, des effets de la baisse tarifaire octroyée à compter du 1^{er} mai 2020 dans le contexte de la crise, et, d'autre part, de moindres volumes de consommation, en lien avec les températures clémentes et les mesures de fermetures exceptionnelles pendant l'année. Les ventes d'électricité ont également baissé, d'un montant de 6 millions de francs, en raison de la diminution du forfait de « coûts de gestion et bénéfice approprié » de 95 à 75 francs par installation, applicable au 1^{er} janvier 2020, selon la décision de l'ElCom. Enfin, les activités de traitement des déchets et telecom ont subi les effets du ralentissement de l'économie.

L'écart par rapport au budget (-58 millions de francs) est également principalement imputable aux ventes de gaz (pour 18 millions de francs) et d'électricité (pour 27 millions de francs). Les effets de la moindre consommation, en raison de la crise sanitaire et du climat, ont été plus marqués dans ces activités, dans la comparaison entre le budget et les résultats effectifs 2020. A ceux-ci s'est ajouté un écart défavorable de -8 millions de francs, dans l'activité thermique, qui a subi les effets combinés du climat, de moindres raccordements et de la baisse des prix pour les contrats encore indexés au mazout.

Produits 2020 - Hors filiales



Achats d'énergies

Les achats d'énergies ont enregistré une forte baisse par rapport à 2019 (-34 millions de francs). Celle-ci a notamment concerné les achats de gaz (-25 millions de francs), en raison de la baisse du niveau moyen des prix sur le marché. La diminution de 9 millions de francs des achats d'électricité s'explique, quant à elle, principalement par le règlement, en faveur des SIG, d'un litige avec un fournisseur sur un contrat d'approvisionnement.

Les achats d'énergie ont été également fortement inférieurs aux prévisions budgétaires (-68 millions de francs), en raison des éléments précédemment mentionnés sur le gaz et d'un effet prix sur l'électricité en lien avec la baisse du niveau moyen des prix de marché.

Charges de personnel et autres charges d'exploitation

Les charges de personnel se sont élevées à 274 millions de francs, soit un niveau légèrement supérieur au budget. Ceci est principalement dû à une augmentation de la provision vacances d'environ 3,5 millions de francs au 31 décembre 2020, liée à l'autorisation, donnée par l'entreprise, de reporter 1 semaine de congé complémentaire de 2020 à 2021, en raison du contexte sanitaire. L'augmentation des charges de personnel entre 2019 et 2020 est quant à elle principalement attribuable à la hausse des charges de prévoyance et à la provision vacances précitée. Il conviendra en parallèle de noter que l'effectif fin de période est resté globalement stable par rapport à 2019 et en-deçà du budget, à 1 569 équivalents temps plein. Il est enfin rappelé que l'entreprise a décidé de pas recourir aux indemnités RHT (Réduction de

l'horaire de travail) en 2020. Les SIG ont estimé ne pas se trouver dans les conditions pour y prétendre compte tenu du contexte économique actuel.

En parallèle, les autres charges d'exploitation ont été en ligne avec le budget à 100 millions de francs et ont donc enregistré une baisse de 4 millions de francs par rapport à 2019, liée principalement au ralentissement des activités en raison de la crise sanitaire.

Recherche et développement

Les charges de Recherche et développement sont demeurées à un niveau proche de celui de 2019. L'écart de -6 millions de francs par rapport au budget s'explique principalement par le report, en 2021, de la campagne sismique 3D sur la géothermie.

Autres charges et redevances

Les autres charges et redevances sont supérieures à 2019 et au budget de 4 millions de francs. La moindre activation des charges de personnel en investissements, liée à l'arrêt total ou partiel des chantiers et à leur reprise sur un rythme plus lent, en raison des protocoles sanitaires stricts à respecter, a été partiellement compensée par la baisse de la redevance d'utilisation du domaine public, principalement liée aux effets de la crise (moindres volumes, baisse tarifaire exceptionnelle du tarif d'acheminement de l'électricité). L'année 2019 avait par ailleurs bénéficié de l'effet favorable d'une reprise de provision, qui ne s'est pas répété en 2020.

Amortissements et charges financières nettes

Les amortissements se sont élevés à 158 millions de francs en 2020, soit un niveau relativement proche de 2019 (+4 millions de francs) et du budget (+5 millions de francs).

Les charges financières ont, quant à elles, diminué de 5 millions de francs par rapport à 2019, en raison notamment de la baisse des intérêts, après le remboursement complet de la dette d'assainissement envers la caisse de pension des SIG, fin 2019.

Prélèvement en faveur des propriétaires

Conformément à la Convention d'objectifs en cours de finalisation, les SIG ont enregistré une charge de 10 millions de francs dans leurs comptes de gestion, au titre du prélèvement en faveur de ses propriétaires. Ce montant avait été pris en compte dans le budget 2020, mais n'avait été reflété que dans l'endettement net à fin 2020. Afin de donner une vue complète des versements réalisés en faveur de ses propriétaires (redevances, intérêts sur le capital de dotation, prélèvement), l'entreprise a décidé d'intégrer ce montant dans ses charges.

Investissements

Les SIG ont réalisé 207 millions de francs d'investissements en 2020, soit un niveau soutenu malgré la crise, bien qu'en légère baisse par rapport à 2019 (215 millions de francs). Les principaux investissements ont concerné l'extension et le renouvellement des réseaux pour 83 millions de francs, la nouvelle usine de traitement et de valorisation des déchets (Cheneviers IV) pour 17 millions de francs, la transition écologique pour 86 millions de francs et les autres infrastructures SIG pour près de 20 millions de francs.

Les investissements 2020 ont été toutefois inférieurs au budget (230 millions de francs) en raison, principalement, de la fermeture totale ou partielle des chantiers.

Investissements 2020 en millions de francs (hors filiales)	2019	2020
Electricité	49	39
Gaz	13	8
Eau potable	25	16
Eaux usées	17	14
Hydraulique	1	5
Photovoltaïque	2	2
Thermique	59	72
Valorisation des déchets	4	4
Usine Cheneviers IV	13	17
Telecom	12	6
Autres opérationnels	16	17
Opérationnels	212	200
Financiers	3	7
TOTAL	215	207

4. Energies

Bras industriel du canton dans la mise en œuvre de la politique énergétique cantonale, les SIG agissent au travers du développement des réseaux thermiques et des ouvrages de production qui les alimentent, des programmes de réduction de la consommation d'électricité et des émissions de CO₂, ainsi que du développement de l'énergie solaire.

Economies d'énergies et encouragement à la réduction des déchets

Initié il y a plus de 10 ans, le programme éco21 a permis de générer, en 2020, 14 GWh d'économies d'électricité supplémentaires (total cumulé de 219 GWh/an depuis le début du programme) et une réduction des émissions de CO₂ de 78 000 tonnes (331 000 tonnes en cumulé).

Electricité renouvelable

L'approvisionnement électrique du réseau genevois provient pour environ un tiers de la production locale. L'électricité produite est à plus de 80% d'origine hydraulique. La part restante est issue de la production d'origine solaire, de la biomasse et de l'incinération des déchets ménagers.

Concernant l'énergie solaire, 2 MWh de puissance supplémentaire ont été installés par les SIG en 2020. La puissance des installations solaires sur le canton a atteint près de 70 MWh, soit une hausse de 13% par rapport à 2019.

Depuis 2017, les SIG proposent à leurs clients la gamme « Electricité Vitale », composée d'un produit 100% hydraulique suisse (« Electricité Vitale Bleu »), d'un produit certifié 100% écologique et 100% local (« Electricité Vitale Vert ») et de deux offres intermédiaires. Par leur choix, plus de 70 000 Genevoises et Genevois ont choisi Electricité Vitale Vert et participent ainsi directement au développement des nouvelles énergies renouvelables à Genève, puisque les SIG s'approvisionnent en fonction de leur demande.

Gaz

La gamme « Gaz Vitale Bleu » vise à compenser les émissions de CO₂ liées à la consommation de gaz naturel, par le financement de projets environnementaux à Genève et dans le monde. « Gaz Vitale Vert », qui contient 10% de biogaz genevois provenant de la Station d'épuration d'Aire, vise à compenser les émissions de CO₂ par le financement de projets environnementaux genevois. A fin 2020, près de 91% des ventes de gaz effectuées par les SIG proviennent de la gamme « Gaz Vitale ».

Energie thermique et géothermie

Le développement des réseaux thermiques est essentiel pour que Genève atteigne ses objectifs en matière de réduction des émissions de CO₂. Il s'agit, à terme, de couvrir la plus grande partie de la demande en énergie thermique de la région genevoise par des ressources locales et renouvelables, en développant des réseaux de distribution de chaleur et de froid.

Grâce à l'extension du réseau thermique, la production de chaleur et de froid a pu atteindre 473 GWh en 2020, soit une hausse de 3% par rapport à 2019.

En particulier, l'entreprise a poursuivi le développement du projet GeniLac, réseau hydrothermique renouvelable qui vise à fournir, à maturité, environ un tiers de l'énergie des réseaux thermiques structurants. En particulier, les travaux de construction de l'un des ouvrages majeurs de GeniLac (station de pompage du Vengeron) se sont poursuivis en 2020.

Piloté par l'Etat de Genève et mis en œuvre par les SIG, le programme GEothermies a pour but de cartographier le sous-sol du bassin genevois afin de déterminer les sites les plus propices à l'exploitation de la géothermie. Après 8 mois de travaux, le forage exploratoire de Lully a permis d'apporter des informations géologiques essentielles précisant le potentiel géothermique du sous-sol genevois. Pour leur programme exploratoire, les SIG ont par ailleurs été déclarés éligibles, par l'Office fédéral de l'énergie, à l'octroi d'une subvention d'un montant de 27,5 millions de francs versé sur plusieurs années.

5. Valorisation des déchets

L'usine actuelle de traitement et de valorisation des déchets des Cheneviers produit de l'électricité pour l'équivalent de 27 000 ménages. Grâce à la jonction entre le réseau CADIOM et le réseau de chauffage à distance du Lignon construit en 2011, l'usine produit également de la chaleur pour environ 22 500 ménages. Avec une production de 82 GWh d'électricité et 268 GWh de chaleur, le taux de valorisation de l'énergie contenue dans les déchets a été de 51% en 2020.

La construction de l'usine des Cheneviers de 4^e génération, qui vise à remplacer l'usine actuelle à l'horizon 2024, s'est poursuivie en 2020, selon les objectifs fixés, et malgré la fermeture du chantier pendant 3 mois en raison de la crise sanitaire. Les travaux 2020 ont principalement porté sur la démolition des anciennes fosses, ainsi que sur le lancement du génie civil afférent au nouveau cycle thermique. En parallèle, la contractualisation des lots s'est poursuivie, notamment pour les installations électriques et le contrôle commande relatif au nouveau cycle thermique.

L'impact du lancement du programme éco21 déchets, destiné à encourager la réduction des déchets incinérables et à favoriser l'économie circulaire, n'a pas encore été mesurable en 2020, mais le sera dès 2021.

6. Réseaux

Electricité

Les SIG gèrent un réseau d'électricité de près de 4 800 kilomètres, toutes tensions confondues, auquel plus de 289 000 installations sont raccordées. L'indice de temps moyen d'interruption annuel par client pour des événements non planifiés (SAIDI) a été de 8,8 minutes en 2020, soit un niveau inférieur à l'objectif fixé (10 minutes).

Gaz

Les SIG gèrent quelque 700 kilomètres de réseau de gaz naturel et comptent environ 37 000 installations, dont 23 000 installations de chauffage et de processus, permettant de couvrir plus de 50% des besoins thermiques du canton de Genève. En 2020, près de 40 MW de nouveaux raccordements ont été mis en service.

Le programme d'éradication des aciers anciens (conduites posées avant 1970) devrait être terminé d'ici 2023. Sur les 125 kilomètres initiaux, 96% ont été renouvelés.

L'indice de temps moyen d'interruption annuel par client pour des événements non planifiés (SAIDI) a été particulièrement élevé en 2020, en raison d'événements exceptionnels liés à des interventions de tiers.

Eau potable

Le réseau est constitué de près de 1 210 kilomètres de conduites. Les travaux de renouvellement et d'extension du réseau ont continué en 2020. L'année a été marquée par de longues périodes sans précipitations et par des températures plus élevées qu'en 2019, générant une hausse des consommations en eau et des volumes vendus sur l'année (+3%).

Eaux usées

Les SIG assurent l'épuration des eaux usées du territoire genevois et d'une partie de la région frontalière. 72 millions de m³ d'eaux usées ont été traités en 2020. En avril 2020, un accord a été signé avec l'Agglomération d'Annemasse, pour la construction d'un traitement des micropolluants commun aux effluents traités par les STEP de Villette et de l'agglomération française. Ce projet, largement subventionné par la Confédération, sera construit et exploité par les SIG sur leur site de la nouvelle STEP de Villette.

Telecom

Le réseau s'étend désormais sur plus de 440 kilomètres, rendant près de 210 000 foyers connectables au réseau de fibre optique. Depuis le

déploiement du réseau FTTH sur le canton de Genève, les SIG ont signé des partenariats avec plusieurs fournisseurs de services de télécommunications afin de leur donner accès à leur réseau de fibre optique. Un nouvel opérateur est devenu partenaire des SIG en 2020.

Les conditions de marché demeurent toutefois difficiles, en raison notamment d'une pression continue sur les prix, en particulier pour les clients B2B.

Numérique

En lien avec leur stratégie 2025, les SIG ont développé, depuis 2019, un plan de transformation numérique afin de mieux exploiter le potentiel du monde digital et technologique, de mieux en saisir les risques et opportunités, tout en donnant du sens à l'ensemble des démarches liées au numérique.

Conscients de la nécessité de maîtriser l'impact environnemental de cette transformation, les SIG sont devenus la première entreprise suisse à obtenir le label « Numérique Responsable ». Ce label a pour objectif de réduire l'empreinte sociale, économique et environnementale des technologies de l'information et de la communication.

7. Conclusion

Dans un contexte difficile et incertain en raison de la crise sanitaire, les SIG ont réalisé des résultats 2020 solides, démontrant leur forte résilience économique.

Grâce à sa performance opérationnelle, son anticipation et sa gestion de trésorerie dynamique, l'entreprise a poursuivi son désendettement, pour atteindre un niveau de dette nette de 436 millions de francs à fin 2020 (soit -52 millions de francs par rapport à fin 2019). Les SIG ont réussi à maintenir une structure de financement saine, démontrant que l'entreprise est prête à assumer les investissements nécessaires à la transition écologique.

Le bilan 2020 de la Convention d'objectifs fait l'objet d'un rapport du conseil d'administration, qui complète le rapport de gestion 2020, et qui est également annexé au présent projet de loi. Des explications complémentaires seront fournies lors des travaux en commission.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

- 1) *Rapport de gestion 2020 des SIG*
- 2) *Rapport 2020 sur la Convention d'objectifs*

SIG AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN

● **RAPPORT DE GESTION 2020**



Sommaire

RAPPORT DE GESTION 2020

03	Edito
05	2020 en chiffres
07	Stratégie 2025: vers une société durable et connectée
09	SIG et la gestion de crise
12	Services essentiels
16	Satisfaction client-es
18	Transition écologique
24	Transformation numérique
27	Employeur éthique
32	Pérennité économique
34	Gouvernance

Pour la première fois, SIG publie un rapport de gestion entièrement digital sous la forme d'un site Internet dédié et adapté à tous les écrans de PC, tablettes et smartphones.

Il couvre les moments forts de l'année 2020 à travers des articles, des vidéos, des illustrations et des chiffres clés. Des liens vers des pages du site Internet de SIG enrichissent l'information. L'architecture est simple, conçue pour guider le lecteur et la lecture est plus dynamique et interactive.

La dématérialisation du rapport illustre l'engagement de SIG en matière de responsabilité environnementale face à la consommation de papier et renforce le processus de digitalisation de SIG.

Edito



**CHRISTIAN
BRUNIER**
Directeur général

**MICHEL
BALESTRA**
Président

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE COMME LEVIER

Interview de Michel Balestra et Christian Brunier, Président du Conseil d'administration et Directeur général de SIG

Quel regard posez-vous sur cette année 2020, marquée par la pandémie ?

Michel Balestra : Notre activité devait et pouvait se poursuivre. La fourniture des fluides essentiels à la population ne s'est pas interrompue. Nous n'avons ainsi pas subi les difficultés et les angoisses qui sont le lot de nombre d'autres entreprises. Et ceci doit nous inciter à la modestie.

Les grands projets n'ont pourtant pas été abandonnés

Christian Brunier : Surtout pas. L'urgence climatique suppose toujours et encore des réponses rapides. Au-delà de toutes considérations politiques, la transition énergétique et le défi climatique constituent aujourd'hui un formidable levier pour le tissu économique genevois. Nos projets sont créateurs d'emplois, ils vont participer à la relance du Canton.

Michel Balestra : Nous avons adapté nos tarifs, assoupli les conditions de paiement de nos débiteurs, et c'était naturel et indispensable. Ce que nous pouvons faire, ce que nous allons faire d'ailleurs, c'est aller plus loin dans nos relations avec les PME et PMI locales. La transition énergétique, c'est un grand potentiel de projets communs.

Que nous enseignent les résultats financiers ?

Christian Brunier : Que nous tenons nos objectifs. Nous avons par exemple un résultat d'exploitation consolidé de CHF 267 millions qui est parfaitement dans la cible de ce que nous avions défini avant l'exercice 2020. Maintenant, il est compliqué de faire une analyse dans le contexte que nous avons connu. Pour donner un exemple, la consommation énergétique, en dehors des efforts que nous réalisons dans le domaine, a nettement baissé en 2020 du fait de la pandémie. Mais dans le même temps, nous avons eu l'opportunité d'acheter les énergies à un prix moins élevé. Des équilibres se sont ainsi créés sur lesquels il serait audacieux de trop disserter.

Edito

Michel Balestra : Le fait d'être une entreprise multifluides et de répondre à des besoins essentiels est à la fois une chance et une responsabilité. Et c'est cette responsabilité qui doit nous pousser à être tournés plus encore vers nos partenaires, vers le tissu économique de notre Canton.

Parler de partenariats, d'investissements alors qu'une crise économique s'annonce n'est-ce pas inconsidéré ?

Michel Balestra : Nous investissons aujourd'hui dans le domaine qui constitue notre métier-cœur : les réseaux. Si la thermique renouvelable est effectivement une corde supplémentaire à notre arc, il s'agit de constructions pérennes qui répondent à des besoins objectifs de notre société. On peut dire de même du solaire et de la géothermie : en avançant dans ces domaines, nous sommes fidèles à notre stratégie d'entreprise.

Christian Brunier : SIG consacre en effet beaucoup de forces aux réseaux structurants. Car c'est là que se trouve le cœur de nos savoir-faire, c'est là aussi que nous pourrions développer nos relations avec les chauffagistes, les électriciens, les métiers du génie-civil et du bâtiment.

Que devient la Convention d'objectifs passée avec le Canton de Genève ?

Michel Balestra : Elle a permis de clarifier la notion de projets d'utilité publique et donc de préciser notre rôle, de donner un sens à certains investissements. Dans une période d'incertitudes, les définitions précises, les cadres d'actions négociés dans un esprit de confiance mutuelle ne peuvent que porter leurs fruits.

Christian Brunier : Si nous avançons de cette manière sur la géothermie ou le réseau thermique renouvelable, c'est bien parce que nous ne nous résumons pas à notre mission de service public, que nous avons un rôle moteur à jouer dans la transition écologique. La convention d'objectifs en est garante.

Quel est votre sentiment en abordant 2021 ?

Michel Balestra : Nous avons la chance d'avoir pu poursuivre notre activité en cette période troublée. Je pense donc que nous devons nous montrer exemplaires, tant dans nos activités quotidiennes que dans nos projets de réseaux structurants.

Christian Brunier : Cette exemplarité, nous avons continué à l'appliquer à nous-mêmes. Le projet Leviers de performance qui visait à réduire nos charges d'exploitations au travers d'initiatives internes a largement atteint ses objectifs. En effet, 33 millions ont ainsi été économisés. C'est dire qu'au sein de SIG, la volonté est fortement ancrée d'aller vers le moins, et vers le mieux.



2020

en chiffres

2020 en chiffres

AU SERVICE DE 234 000 CLIENTS

ELECTRICITÉ

896 GWh production électrique totale (SIG et autoproducteurs), représentant environ 1/3 de la consommation globale électrique des Genevois-es soit 2 594 GWh

754 GWh production hydroélectrique SIG totale

69.3 MWc puissance solaire totale installée par SIG + autoproducteurs

17.5 MWc puissance solaire totale installée par SIG

BIOGAZ

17 GWh production biogaz

THERMIQUE

473 GWh production thermique

63 000 ménages alimentés en chaleur via les réseaux thermiques

62 bâtiments alimentés en froid via les réseaux thermiques

64 230 tonnes de CO₂ économisées grâce au réseau thermique (chaleur et froid)

EAU POTABLE

50 millions de m³ d'eau potable distribués

Eaux usées

72 millions de m³ d'eaux usées traités

DÉCHETS

221 000 tonnes de déchets incinérés aux Cheneviers

23 434 tonnes de déchets verts traités à Chatillon

RÉSEAUX

8 469 km de réseaux tous fluides confondus

4 787 km de réseau électrique

678 km de réseau gaz

444 km de réseau fibre optique

1 210 km de réseau eau potable

1 234 km de réseau eaux usées

106 km de réseau de chauffage à distance (CAD)

ECONOMIES D'ÉNERGIE

219 GWh d'économies d'électricité générées par éco21 depuis la création du programme, soit l'équivalent de la consommation de 73 000 ménages.

331 000 tonnes de CO₂ économisées soit 21 mois d'émissions du parc automobile genevois.

625 emplois créés indirectement par le programme éco21 (source UNIGE)

FINANCES

1 010 MCHF de chiffre d'affaires brut consolidé

267 MCHF résultat d'exploitation consolidé

213 MCHF d'investissements nets consolidés

33 MCHF d'économies de charges d'exploitation depuis 2015

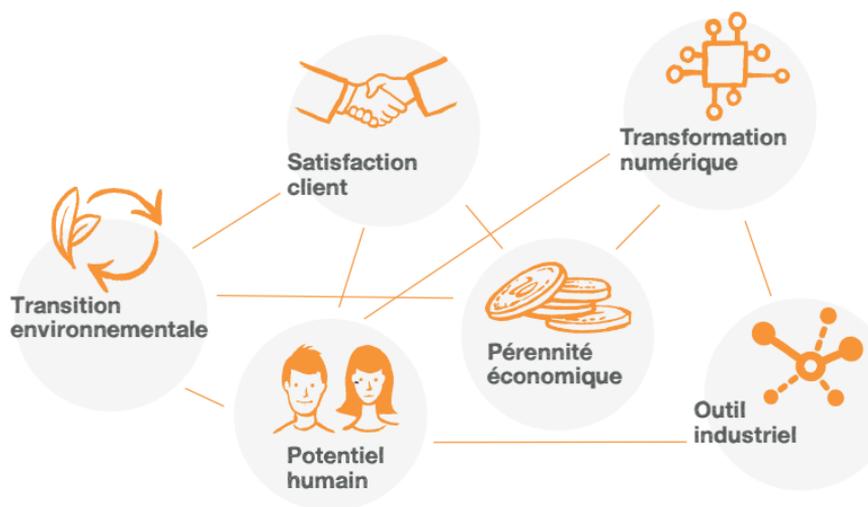


Stratégie 2025: **vers une société durable et connectée**

— **Référence de la transition énergétique en Suisse,**
SIG est un acteur industriel engagé et moteur du développement
d'une société durable et connectée à Genève.

Lignes de force

Pour réaliser sa vision, SIG s'appuie sur six lignes de force, chacune représentant une orientation forte à l'horizon 2025. Mises en œuvre de manière simultanée et conjointe, ces lignes de force sont toutes connectées les unes avec les autres et concourent ainsi à se renforcer mutuellement.



Valeurs

SIG est guidée par quatre valeurs qui constituent son identité et sa culture d'entreprise : la durabilité, l'audace, la proximité et l'excellence.



Durabilité



Proximité



Excellence



Audace



SIG

et la gestion de crise

SIG et la gestion de crise

Durant la crise sanitaire, SIG s'est attachée à gérer deux priorités : d'une part, préserver la santé et la sécurité de son personnel, et d'autre part, assurer ses missions essentielles auprès de la population genevoise.

Dès la fin du mois de janvier, l'organisation usuelle de l'entreprise s'est doublée d'un pilotage de crise chargé de gérer cette situation exceptionnelle : le plan de gestion de crise (PGC). Il lui a incombé, avec une équipe formée pour gérer les situations exceptionnelles, ainsi qu'avec la Direction générale de l'entreprise, d'assurer la continuité des activités de SIG.



Pour SIG, l'éventualité d'une crise est une préoccupation constante, la fourniture de prestations essentielles à la population passant par sa capacité à faire face à toutes les situations. Cette organisation de crise est donc régulièrement testée depuis dix ans, à travers de nombreux exercices, notamment sur le thème de la gestion d'une pandémie, comme ce fut le cas en 2018. Cette expérience acquise au fil des ans a permis à SIG de rapidement évaluer et faire face aux problèmes posés par la crise sanitaire.

De plus, SIG disposait de stocks de matériel de protection permettant d'équiper les collaborateurs-trices sur le terrain, mais aussi de fournir des lots aux HUG au plus fort de la crise. Enfin, l'organisation du travail agile avec télétravail et horaires à la confiance déjà en place depuis quelques années a permis aux collaborateurs-trices d'être opérationnels immédiatement. L'informatique de l'entreprise a ainsi réussi à gérer simultanément plus de 1100 connexions à distance dès les premiers jours du confinement. Parallèlement, de nouvelles plateformes numériques pour la continuité des opérations ont été mises à disposition des collaborateurs-trices pour assurer fluidité et efficacité.

Tout au long de la crise sanitaire, la santé des collaborateurs-trices a été la priorité de SIG et a toujours guidé ses décisions et sa ligne de conduite. Le Centre de Santé au Travail (CST) a réorganisé son activité afin d'apporter à la fois un soutien maximal aux collaborateurs-trices



dans la gestion de la crise sanitaire, mais aussi de maintenir, dans la mesure du possible, ses activités habituelles afin de poursuivre les efforts de prévention dans le cadre de la santé au travail. L'expertise médicale et scientifique de la médecin du travail, qui a participé à de nombreuses réunions de crise, a permis la mise en place et le suivi de mesures de protection pour l'ensemble de SIG.

Tout en devant gérer une grande diversité de sites, d'activités et de métiers, SIG a fait preuve d'une forte capacité d'adaptation et a su, à travers ses plans de continuité d'activités, assurer la fourniture continue des fluides essentiels au canton. Les équipes de SIG ont déployé toute leur énergie afin de garantir la distribution de l'électricité, de l'eau potable, du gaz et de l'énergie thermique, le traitement des



eaux usées, la valorisation des déchets ainsi que la fourniture des services de fibre optique et éclairage public. L'arrêt puis le redémarrage des chantiers au printemps a été fait dans la stricte application des règles sanitaires des autorités. Il a nécessité un pilotage complexe,

les chantiers arrêtés devant être sécurisés, et la réouverture simultanée de plusieurs centaines de chantiers coordonnée.

SIG a suspendu l'exploitation et la maintenance du Jet d'eau à deux reprises pendant cette période de crise, à la demande du Conseil d'Etat genevois. Ces arrêts temporaires visaient d'une part à garantir la protection de la santé des collaborateurs-trices qui gèrent au quotidien le fonctionnement du Jet d'eau, et d'autre part, à envoyer un message symbolique fort à la population pour l'encourager à limiter autant que possible ses sorties et déplacements.

SIG a également mis en place des mesures de soutien à ses clients. Face aux difficultés économiques engendrées par la crise sanitaire, SIG a participé à l'effort commun et solidaire dans le canton de Genève en baissant ses tarifs d'électricité de 20% en moyenne de mai à août 2020 et ses tarifs du gaz naturel de 11% à partir du 1^{er} mai 2020.

Parallèlement à ces baisses de tarifs, afin de soulager financièrement ses client-es professionnel-les, SIG a accordé un allongement de paiement de 60 jours, en plus des 30 jours ordinaires, du 1^{er} avril au 31 juillet 2020. SIG a également accéléré le paiement des factures aux fournisseurs rencontrant des difficultés temporaires de trésorerie.



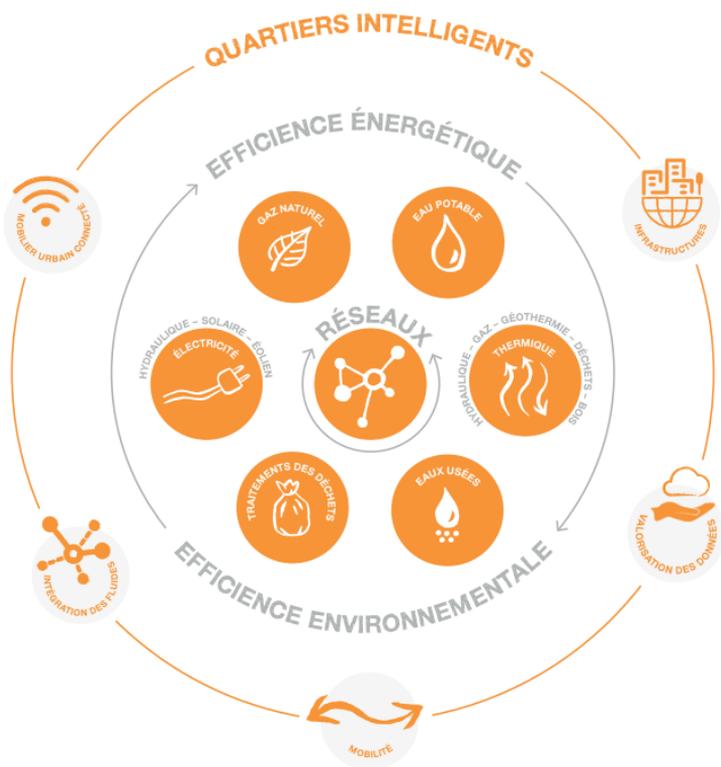
Services essentiels

Services essentiels

La mission première de l'entreprise est d'assurer, chaque jour, des services essentiels aux Genevois.es avec un approvisionnement du canton de Genève en électricité, gaz et eau potable, le transport et le traitement des eaux usées, ainsi que la valorisation des déchets, avec un haut niveau de fiabilité, de qualité, à un prix compétitif et dans le respect de l'environnement.

Pour réaliser cette mission, SIG exploite 8 500 km de réseaux, tous fluides confondus et une dizaine d'ouvrages industriels majeurs. SIG assure la fiabilité, la pérennité et la qualité optimale dans la mise à disposition et l'exploitation de ces infrastructures et valorise les opportunités multi-fluides.

SIG fournit également de l'énergie thermique, propose des services de fibre optique, met en œuvre des programmes d'efficacité énergétique et environnementale, et soutient le développement des quartiers intelligents à Genève.



Temps forts 2020

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les travaux de rénovation du poste 130/18 kV de Verbois sont terminés. La totalité du poste HT du Stand est également désormais en service. Enfin, les trois nouvelles liaisons 130 kV intégrant une partie du CEVA entre les postes de Casemates, Praille et Chêne sont aussi opérationnelles.

Par ailleurs, plusieurs postes MT/BT clients et réseaux ont été mis en service dans le secteur Eaux-Vives de la gare CEVA ; les travaux dans cette zone sont désormais terminés, après un chantier qui aura duré sept ans.

REGROUPEMENT DE CONSOMMATION PROPRE À PLAN-LES-OUATES

L'Espace Tourbillon, situé sur la commune de Plan-les-Ouates, est composé de 5 bâtiments de 6 étages avec 95 000 m² de surface mixte à vendre ou à louer, destinés aux entreprises. Une production solaire va être installée sur les toits des différents bâtiments et sera valorisée dans le cadre d'un Regroupement de Consommation Propre (RCP). SIG a participé activement à l'élaboration du concept d'alimentation du site raccordé au réseau de distribution électrique MT de SIG. La construction du poste de transformation MT/BT a été réalisée par SIG et celui-ci a été mis en service fin 2020.

MOBILISATION DES ÉQUIPES D'INTERVENTION

Les violents orages du 13 août et du 28 septembre 2020 ont provoqué des inondations dans les installations électriques, ainsi que des chutes d'arbres sur les lignes électriques, provoquant des dizaines de coupures de courant. De multiples interventions des équipes SIG ont eu lieu dans plusieurs communes

genevoises, afin d'assurer, dans les meilleurs délais, la continuité des fournitures d'électricité.



RÉVISION DE LA LOI SUR L'ÉNERGIE (LENE) ET DE LA LOI SUR L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ (LAPÉL)

En juin 2020, dans le cadre de la consultation ouverte par le Conseil fédéral, SIG a insisté sur le besoin d'un cadre légal cohérent pour atteindre les objectifs de la stratégie énergétique 2050 et la neutralité carbone. En novembre 2020, le Conseil fédéral a annoncé, pour l'été 2021, un projet comprenant la révision de la LEne et la révision de la LApEl. Ceci répond à l'attente de SIG qui souhaite que ce projet donne le cap et les priorités pour réaliser la stratégie énergétique suisse. Le législateur fédéral pourra définir le cadre à même de répondre aux enjeux de sécurité d'approvisionnement en énergies durables, tout particulièrement par le développement des renouvelables, l'équilibrage énergétique entre été et hiver, la flexibilité exploitable à la production et à la consommation, la convergence et mise à contribution smart des différentes énergies, ainsi que l'avancement vers la sobriété et l'efficacité énergétique.

RENOUVELLEMENT DU POSTE DE DÉTENTE ET DE COMPTAGE (PDC) DU VENGERON

Il s'agit de l'un des 7 postes d'injection de gaz sur le réseau SIG. Son renouvellement permettra d'alimenter une chaufferie de Chauffage à Distance (CAD) à l'aéroport.

EAU POTABLE DE LA NAPPE DU GENEVOIS

Des tests sont en cours depuis le début de l'année 2020 au puits de Soral, afin de déterminer les traitements qui permettront de retenir les perchlorates présents dans la Nappe du Genevois et de pouvoir à nouveau utiliser cette précieuse ressource à l'avenir. Ils devraient s'achever mi-2021.

TRAITEMENT DES MICROPOLLUANTS TRANSFRONTALIERS

En avril 2020, un accord avec l'Agglomération d'Annemasse, pour la construction d'un traitement des micropolluants commun aux effluents traités par les STEP de Villette et de l'agglomération française, a été signé. Ce projet, largement subventionné par la Confédération, sera construit et exploité par SIG sur son site de Villette, après la mise en service de la nouvelle STEP prévue d'ici l'été 2021.

BARRAGE DU SEUJET

Des travaux de rénovation du barrage sont actuellement en cours pour réduire les nuisances sonores. La turbine du groupe 3 qui

avait été retirée pour être rénovée, a été réinstallée en novembre. Un dispositif important avait été mis en place pour extraire, du barrage, ce dispositif de 28 tonnes.

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le bâtiment de transfert des déchets de la Jonction a été mis en conformité, avec l'isolation du bâtiment et le remplacement de la chaudière par une pompe à chaleur.

HALLE DE TRAITEMENT DES MÂCHEFERS DE BOIS-DE-BAY

Une nouvelle installation qui permet de réduire considérablement les émissions de poussières a été mise en service en octobre 2020. La halle de traitement a été confinée et une installation d'aspiration et de filtration des poussières a été mise en service. SIG est pionnière avec cette installation, les mâchefers étant habituellement traités et entreposés dans des décharges à ciel ouvert.

NOUVELLE USINE DE TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

La construction de l'usine des Cheneviers de 4^{ème} génération, qui vise à remplacer l'usine actuelle à l'horizon 2024, s'est poursuivie en 2020, malgré la fermeture du chantier pendant trois mois, en raison de la crise sanitaire. Les travaux 2020 ont principalement porté sur la démolition des anciennes fosses, ainsi que sur le génie civil du nouveau cycle thermique.





Satisfaction
client·es

Satisfaction client·es

Les client·es de SIG sont au cœur de sa création de valeur et au centre de son attention.

En adaptant leurs modes de consommation d'énergie, ils et elles participent, chacun·e à leur façon, à la transition énergétique. SIG les accompagne dans cette transition en apportant des réponses adaptées à leurs attentes, dans une approche sur-mesure, en leur offrant des solutions innovantes à forte valeur ajoutée environnementale, et en les accompagnant dans leurs démarches d'efficacité énergétique.

SIG souhaite accroître la satisfaction et la fidélisation de ses client·es, simplifier encore davantage leur relation avec SIG et renforcer l'image positive de l'entreprise auprès des Genevois·es.

Temps forts 2020

EXPÉRIENCE CLIENT·ES

Une nouvelle entité organisationnelle nommée « Expérience client » a été créée. Sa mission principale vise à mettre en œuvre toutes les mesures d'améliorations possibles pour une meilleure satisfaction de la clientèle de SIG, ainsi qu'un renforcement significatif des offres digitales.

ENQUÊTE ANNUELLE DE SATISFACTION CLIENT·ES

Les résultats de l'enquête 2020 ont montré un taux de satisfaction de la clientèle « très et extrêmement satisfaite » de 70%, confirmant l'excellence des métiers de SIG, la confiance et la qualité de contact, l'amélioration significative de l'accompagnement à l'efficacité énergétique et la reconnaissance, par la clientèle, de l'exemplarité environnementale et sociale de SIG. Cette enquête a également permis d'identifier la nécessité de faciliter les démarches

dans la relation avec SIG, d'améliorer la lisibilité des factures et de mieux informer sur les coupures non programmées.

ELECTRICITÉ VITALE VERT

Les client·es particuliers de SIG ont acquis 10 GWh d'électricité 100% Vitale Vert suite à deux campagnes de mailing effectuées en 2020.





Transition écologique

Transition écologique

L'engagement pour la transition écologique constitue le socle de la stratégie de SIG.

Face à la situation d'urgence climatique dans laquelle nous sommes, nous devons réaliser des modifications profondes des systèmes de production et de consommation. Nos actions en faveur de l'environnement doivent être plus rapides et plus fortes.

Le conseil d'Etat genevois a adopté le Plan Directeur de l'énergie (PDE) pour la période 2020-2030. Ce programme d'actions engage résolument Genève dans la transition énergétique, avec des objectifs ambitieux: réduire de 60% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

SIG, en tant que bras industriel de l'Etat, joue un rôle majeur dans la mise en œuvre de cette politique énergétique ambitieuse. Les grandes priorités de cette dernière sont, d'ici 2030, de sortir du chauffage fossile à Genève, notamment par le développement de réseaux thermiques pour répondre aux besoins de chaleur et de refroidissement des bâtiments, et par la valorisation du potentiel cantonal en matière d'énergies renouvelables.

Les investissements massifs dans les énergies renouvelables, les réseaux de chaleur et de froid à distance et l'efficacité énergétique répondent, non seulement à une nécessité environnementale et climatique, mais constituent aussi une réelle opportunité économique pour Genève par la création d'emplois locaux.

Minimiser les impacts environnementaux des activités de SIG

SIG s'engage à améliorer continuellement l'efficacité énergétique de ses infrastructures et à réduire ses impacts sur l'environnement et le climat.

L'entreprise continue ainsi à réduire sa consommation d'électricité, avec une nouvelle baisse de 1.2% cette année sur l'ensemble de ses sites, ce qui représente 1.150 GWh économisés, soit l'équivalent de la consommation de 383 ménages. Les efforts de SIG ont également permis d'économiser 1 250 tonnes de CO₂, soit l'équivalent des émissions de 97 ménages.

Parallèlement, SIG applique depuis plusieurs années un plan de mobilité d'entreprise afin de réduire l'impact environnemental lié aux déplacements de ses collaborateurs-trices. 175 000 km ont été parcourus avec sa flotte de 49 véhicules électriques, et 120 tonnes de CO₂ ont été économisées.

SIG mène également des projets en faveur de la biodiversité sur ses sites commerciaux et industriels : plantation d'arbres, remplacement de surfaces goudronnées au profit de zones en biodiversité, création de passages à hérissons, aménagements spécifiques servant d'habitats pour les abeilles sauvages et autres animaux (lézards, salamandres, hérissons...), installation de nichoirs sur la halle de traitement des mâchefers du Bois-de-Bay, installation de 30 ruches sur ses sites de Vessy et des Cheneviers. Les surfaces SIG certifiées Nature&Economie représentent plus de 526 000 m², répartis sur tout le canton.

Enfin, SIG mène différents projets d'envergure visant à réduire sensiblement l'impact de l'exploitation de ses barrages sur le Rhône genevois. En collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'Etat, le Fonds Vitale environnement et les milieux associatifs, SIG s'engage dans divers projets de renaturation du fleuve.

PACTE CLIMATIQUE

Pour faire face à l'urgence climatique, concrétiser son engagement à diminuer les émissions de CO₂ dans le canton, et entraîner d'autres acteurs de l'économie genevoise dans cette dynamique, SIG lance son pacte climatique, qui sera mis en œuvre à partir de 2021.

Temps forts 2020

FORAGE EXPLORATOIRE DE LULLY

Piloté par l'Etat de Genève et mis en œuvre par SIG, le programme GEothermies a pour but de cartographier le sous-sol du bassin genevois afin de déterminer les sites les plus propices à l'exploitation de la géothermie. Ce programme est composé de plusieurs projets, dont celui du forage exploratoire de Lully, descendu à une

profondeur de 1 456 mètres. Après 8 mois de travaux, il a permis de mieux connaître le sous-sol genevois en apportant des informations géologiques essentielles qui permettent de préciser le potentiel géothermique et de compléter les cartes du sous-sol genevois. A terme, la géothermie chauffera des serres, des entreprises et des communes genevoises.



SUBVENTION POUR LA GÉOTHERMIE

SIG a été déclarée éligible à l'octroi d'une subvention par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), d'un montant de 27.5 millions de francs, pour son programme exploratoire de géothermie. Cette subvention, qui sera versée sur plusieurs années, consacre la méthode d'exploration et l'apprentissage du programme GEothermies.

INAUGURATION DU PARC ÉOLIEN DU SAINT GOTHARD

Les services industriels du Tessin (AET), SIG et la commune d'Airolo ont inauguré le parc éolien du Saint-Gothard. Il produira entre 16 et 20 GWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation de 5 000 ménages. Ce parc éolien est une contribution concrète à la transition énergétique et un pas de plus vers les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération.



POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DE GENILAC

SIG poursuit la construction de ce réseau, qui utilise l'eau du lac Léman pour rafraîchir les bâtiments en été et les chauffer en hiver. Ainsi, le terrassement et la construction des murs en béton de la station de pompage du Vengeron ont été réalisés, ainsi que la pose sur 800 mètres des conduites GeniLac sous l'échangeur autoroutier du Vengeron et le long de l'autoroute A1.

De plus, les travaux de la Roselière située en rive du parc Barton sont terminés. Ils correspondent à la compensation environnementale des travaux lacustres de Genilac réalisés sur le site de la Station de Pompage (STAP) du Vengeron.

THERMIQUE

Un contrat pour la production et la distribution de chaleur pour la première étape du grand projet des communaux d'Ambilly à Thônex a été signé. La première étape représente 670 des 2 400 logements prévus en 2030 sur l'ensemble du projet.

CENTRALE SOLAIRE PARTICIPATIVE DU STADE DE GENÈVE

Mise en service en début d'année 2020 et inaugurée à l'automne, la centrale photovoltaïque du Stade de Genève produit 1,1 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation d'électricité annuelle de 370 ménages genevois. Le stade consomme 30 % de la production, les 70 % restants appartenant aux 2 100 Genevois-es qui ont souscrit des parts de cette centrale participative.



NOUVELLE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE SUR LES TOITS DES PORTS-FRANCS

Depuis fin février, SIG et les Ports-Francis collaborent pour produire de l'énergie solaire. Cette nouvelle centrale, d'une puissance de 817 kWc, produit près de 1 GWh d'énergie solaire par année, soit l'équivalent de la consommation de 340 ménages. SIG a financé

la construction de la centrale installée sur 4 000m² de toits des Ports-Francis et en assure son exploitation. Les Ports-Francis s'engagent à consommer une partie de l'énergie qu'elle produit pendant 25 ans.



Deux nouvelles constructions d'une puissance de 254 kWc ont également été réalisées à l'aéroport de Genève, ainsi qu'une nouvelle centrale solaire photovoltaïque sur le bâtiment principal de SIG au Lignon: cette dernière, équipée de 987 modules photovoltaïques et dotée d'une puissance totale de 335.6 kWc, produira environ 345 MWh par an, faisant ainsi progresser le bâtiment vers l'autonomie énergétique.

Au total Genève compte plus de 2 200 centrales solaires photovoltaïques en exploitation.

CENTRALE SOLAIRE THERMIQUE

Un champ de panneaux solaires thermiques à haut vide, SolarCADII, a été construit sur le site SIG du Lignon en partenariat avec le fabricant TVP Solar. Il est raccordé au réseau de chauffage à distance (CAD) de SIG ; 520 MWh d'énergie par an y seront injectés.

TROPHÉES SIG DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Près de 500 entreprises et collectivités engagées aux côtés d'eco21 ont contribué à économiser plus de 26 GWh d'électricité en 2019, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 8 500 ménages genevois. Pour les féliciter et les encourager à poursuivre leur engagement en faveur de la transition énergétique, SIG a décerné pour la deuxième année les Trophées de la transition énergétique. Les 12 lauréat-es de l'édition 2020 sont la Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CPEG), Chauffage-Assistance SA, la régie COGERIM, la crèche Chante-Joie, Eskenazi SA, Fairmont Grand Hotel Geneva, Hélios Energies SA, Infomaniak, Palexp, Procter & Gamble, la Ville de Lancy et Vulliez Electricité SA.

SIG-IMPACT FÊTE SES 2 ANS

Lancée en 2018 par SIG, la plateforme genevoise de financement participatif en faveur de la transition écologique a déjà permis de financer près de 20 projets, grâce à plus de 2 300 contributeurs-trices et près de CHF 350 000.- collectés par les porteurs et porteuses de projet.

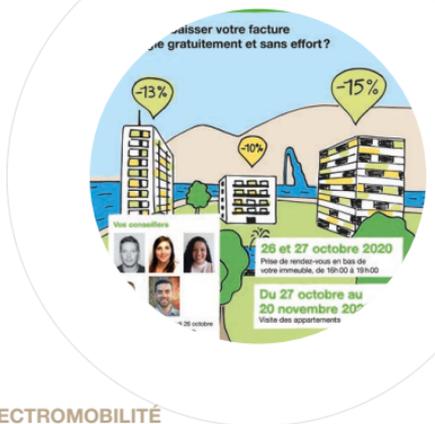
Afin de soutenir l'économie locale pendant la crise sanitaire, la plateforme a également été mise à profit pour soutenir des acteurs-trices du monde agricole, ainsi que des PME et des associations genevoises actives dans l'économie locale et durable. Impact a ainsi permis d'aider des viticulteurs-trices genevois-es notamment, ou encore les Bains des Pâquis, dans un esprit de solidarité et d'entraide.

ÉCO21 DÉCHETS & ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Cette nouvelle unité au sein du programme éco21 historique déploie des actions en faveur de la prévention et de la réduction des déchets. L'objectif est de contribuer à améliorer le taux de tri, la qualité du recyclage et réduire la quantité de déchets incinérés du canton de Genève de 195 000 à 160 000 tonnes par an à l'horizon 2024.

- Economie circulaire: un mandat a été lancé par SIG et l'OCEN pour développer l'économie circulaire sur le territoire du Grand Genève par la relocalisation des flux économiques, en s'appuyant sur une production locale et des ressources locales.
- Exemplarité du Grand-Etat : SIG-éco21 a accompagné les Etablissements Publics Autonomes (EPA), en co-pilotage avec le Gesdec, dans l'uniformisation des affiches mode d'emploi pour les déchets urbains, diffusées dans leurs écopoints. La diffusion de ces visuels est étendue aux communes et aux entreprises.
- Accompagnement au tri des marchés communaux : un pilote de novembre à décembre 2020 a consisté à la mise en place d'une collecte sélective des déchets recyclables sur le marché suisse et à l'accompagnement des marchands dans la prévention et le tri de leurs déchets (présence d'éco-ambassadeurs). Le taux de recyclage de 85% a été un succès. La collecte sélective se poursuit en 2021.
- Accompagnement des particuliers : la thématique des déchets a été intégrée dans la 5ème opération « Nouvelle Lumière » en partenariat avec la Ville de Genève, qui s'est déroulée à l'automne dans le quartier des Grottes. Les conseillers ont remis aux ménages pendant leurs visites 210 P'tites Poubelles vertes et 350 rouleaux de sacs compostables. Cette opération a également permis, entre autres, de récupérer 350 kilos de matériel électrique et

électronique. Cette nouvelle thématique des déchets a été bien accueillie par les ménages qui ne sont pas toujours au clair avec les consignes de tri et les façons de réduire leurs déchets à la source. La distribution à l'ensemble des ménages d'un document sensibilisant aux gestes à adopter et donnant une liste de magasins alternatifs a permis une prise de conscience des possibilités déjà existantes sur le Canton.



ELECTROMOBILITÉ

SIG et PRIVERA étendent le réseau de recharge pour les véhicules électriques dans le parking ICC Aéroport avec 20 nouvelles bornes SIG MOVE.

5 nouvelles bornes de recharge ont également vu le jour dans le parking de l'hôtel Mandarin Oriental Geneva. Cela porte à 67 le nombre de points de charge publics SIG MOVE déployés sur le canton.

Ces bornes s'intègrent pleinement à la stratégie cantonale d'électromobilité qui vise notamment à développer l'infrastructure de recharge et sont un pas de plus en faveur d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement.



Transformation numérique

Transformation numérique

Le monde numérique et le nombre considérable de données disponibles jouent un rôle majeur dans la transformation de la société. Les villes doivent se réinventer en consommant moins de ressources, en offrant une meilleure qualité de vie ainsi que des services répondant mieux aux besoins des citoyen-nes, et en capitalisant sur cette transformation numérique ainsi que les innovations technologiques et digitales qu'elle offre.

SIG, en tant qu'acteur énergétique, joue un rôle important pour développer des quartiers connectés et durables, en proposant des solutions intelligentes centrées sur les consommateurs-trices et en accompagnant les collectivités. Elle apporte ses compétences et sa valeur ajoutée en matière d'infrastructures et de collecte de données et intègre les technologies Smart pour les mettre au service d'une société durable et connectée.

SIG assure le pilotage, la gouvernance et la valorisation des données en s'appuyant sur une infrastructure informatique robuste et performante, capable de maîtriser les risques et de saisir les opportunités liées aux nouvelles pratiques numériques dans le respect du cadre légal, des personnes et de l'éthique, tout en étant attentive aux impacts environnementaux et en recherchant la sobriété numérique. La transformation numérique touche tous les pans de l'entreprise: l'expérience client, les modes de travail, les processus internes et les infrastructures intelligentes dans la perspective d'une industrie durable.

Temps forts 2020

SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE



SIG est la première entreprise suisse à obtenir le label « Numérique Responsable », témoin de son engagement pour réduire l'impact du numérique. Ce label a pour objectif de réduire l'empreinte sociale, économique et environnementale des technologies de l'information et de la communication. La pollution numérique est aujourd'hui un enjeu écologique majeur. Engagée dans la transition numérique, que ce soit en interne ou pour mettre les nouvelles technologies au service de la transition énergétique et de la Smart City pour le développement d'une société durable et connectée à Genève, SIG entend devenir une entreprise exemplaire en matière de sobriété numérique.

FIBRE OPTIQUE

Depuis le déploiement du réseau FTTH sur le canton de Genève, SIG a signé des partenariats avec plusieurs fournisseurs de services de télécommunications afin de leur donner accès à son réseau de fibre optique. Un nouvel opérateur devient partenaire en 2020 et accède ainsi au réseau de fibre optique de SIG lui permettant de proposer des offres d'accès internet et/ou TV en très haut débit aux clients particuliers.

SÉCURITÉ QUANTIQUE DES DONNÉES

SIG collabore avec ADVA, fournisseur d'équipements de réseaux optiques, et ID Quantique, leader de solutions de sécurité quantique, pour sécuriser leurs liens entre datacenters par la cryptographie quantique. Véritable révolution dans le monde de la cybersécurité, la cryptographie quantique est une réponse au risque de sécurité grandissant avec le développement de l'ordinateur quantique. Cette collaboration constitue une étape importante pour le développement de réseaux intelligents et pour la sécurité des données via la technologie quantique. Cette innovation permet de sécuriser au plus haut niveau le réseau SIG et la transmission des données.

MICROGRID

Dans le cadre du développement d'un projet de regroupement de consommation propre (RCP) dans la zone industrielle de ZIBAY à Satigny, un premier microgrid a été mis en service. Dans le cadre d'un microgrid, des locataires et propriétaires partagent l'énergie produite au sein de leur quartier et s'équipent d'un système de gestion intelligent permettant d'assurer l'équilibre constant entre production et demande d'électricité, avec une garantie de transparence sur les consommations. Il s'agit de la première brique d'un projet plus global lié au partenariat développé avec la FTI, visant à développer l'autoproduction et l'autoconsommation dans les futurs quartiers Smart. Il s'agit du premier microgrid de taille industrielle avec une puissance de production, à terme, de plus de 2.3 MWC solaire, dont 1.3 MWC en 2021. Le projet comprend également la mobilité électrique, avec la pose de 6 bornes Move.

SMART CITY: ALLIANCE AVEC L'EPFL

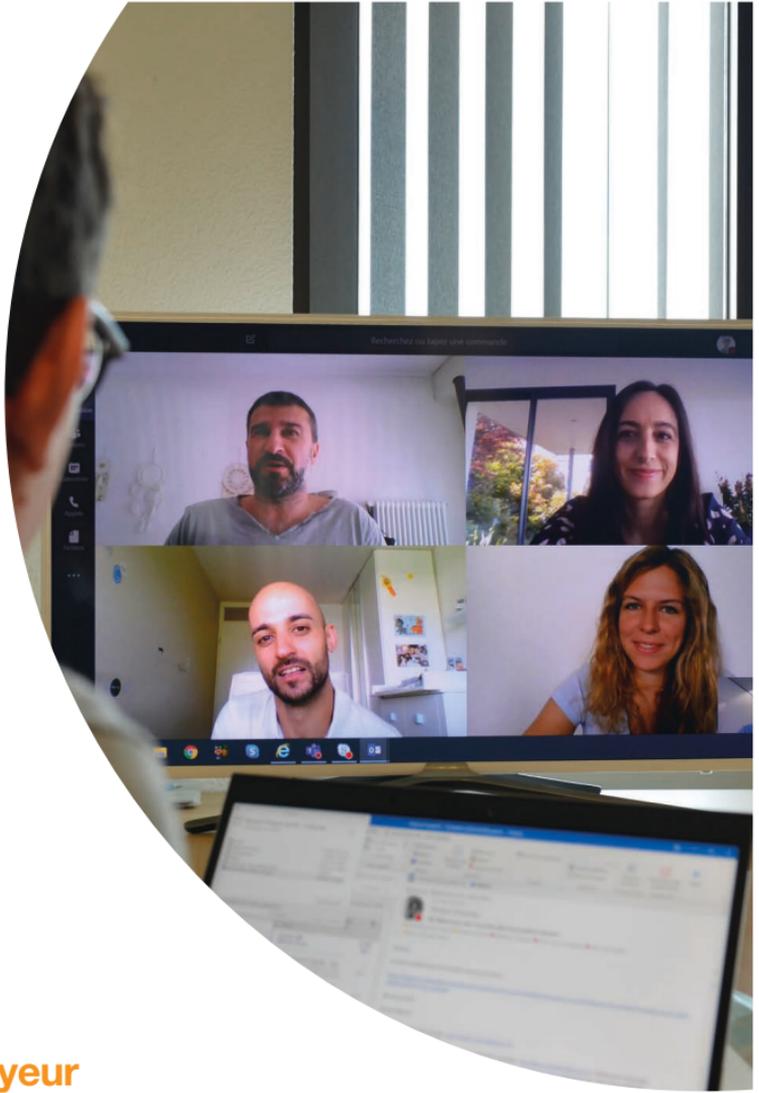
SIG travaille en étroite collaboration avec le monde académique. Elle a signé un partenariat avec l'EPFL visant à développer conjointement

un effort de recherche pour la mise en place de méthodes et d'outils dans le domaine de la planification, de la conception et de la gestion des systèmes multi-énergies.



SIG PARTIE PRENANTE DE LA DÉMARCHE SMART GENEVA

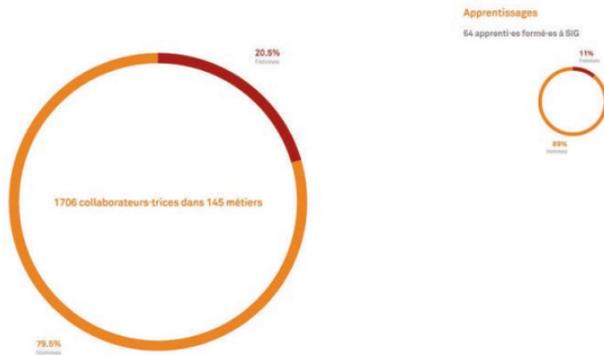
Portée par le Conseil d'Etat, Smart Geneva a pour but d'offrir un territoire durable, en promouvant et en encourageant l'innovation genevoise. Smart Geneva aura un rôle important à jouer dans la recherche de solutions novatrices pour relever les défis du changement climatique. Smart Geneva, c'est une démarche de soutien et de promotion de l'innovation pour améliorer la durabilité et la qualité de vie, et une vitrine de l'innovation technologique et sociétale du territoire. SIG est partie prenante de la démarche Smart Geneva en tant que membre de la gouvernance et à ce titre, apporte ses connaissances du concept Smart City, des infrastructures de collecte et de transport des données, de la gouvernance des données et de la sobriété numérique. L'entreprise met par ailleurs à disposition une infrastructure pour les données, et porte le projet du territoire dans les domaines énergétique et environnemental.



Employeur éthique

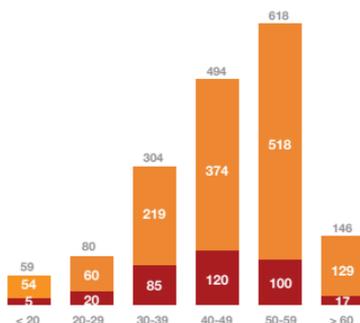
Employeur éthique

Construire son avenir à partir de l'humain : la politique des ressources humaines de SIG est bâtie sur l'éthique, l'empathie et l'inclusion.



SIG est une entreprise résolument humaniste, tant dans sa gestion des ressources humaines que dans la construction d'une politique sociale inclusive et responsable. Elle offre une culture d'entreprise fondée sur la collaboration, la confiance et la responsabilisation, qui permet de créer du lien, de s'investir dans des projets ayant du sens et d'atteindre un équilibre entre vie personnelle et professionnelle.

A travers son programme «Renouvellement 2030», SIG prépare le départ à la retraite de près de 40% de ses effectifs dans les dix prochaines années, en améliorant l'adéquation entre les postes, la culture d'entreprise, les structures organisationnelles et les compétences nécessaires.

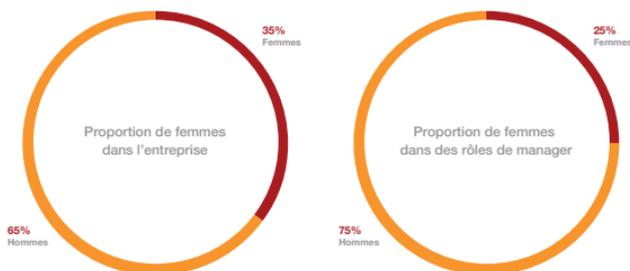


Nombre de collaborateurs-trices par tranche d'âge

Dans cette perspective, SIG souhaite diversifier les profils avec notamment une plus grande féminisation des effectifs, l'intégration des diversités, et l'acquisition de compétences numériques et technologiques pour accompagner l'évolution des métiers.

Le management inclusif est inscrit haut dans l'agenda de SIG. Des objectifs de mixité ont été posés et sont traduits par de nombreux programmes de sensibilisation internes, la mise en place d'un comité mixité / diversité, la rédaction d'une charte pour l'égalité, et des processus spécifiques de recrutement pour modifier la composition des équipes et susciter le changement culturel.

OBJECTIF 2025



SIG souhaite également faire évoluer son capital humain en ouvrant ses recrutements aux personnes que leur différence d'origine, de genre, d'orientation sexuelle ou de capacité apparente exclut souvent du marché de l'emploi. SIG souhaite ainsi apporter une contribution résolue et visible à la lutte contre les discriminations, et faire des différences entre les collaborateurs-trices un levier de performance pour l'entreprise.

Enfin, SIG est une entreprise apprenante qui assure une formation continue ainsi qu'un accompagnement des talents et des potentiels. Elle cherche à encourager l'agilité managériale, et à garantir tant le développement que l'employabilité, à l'interne et à l'externe, de ses collaborateurs-trices.

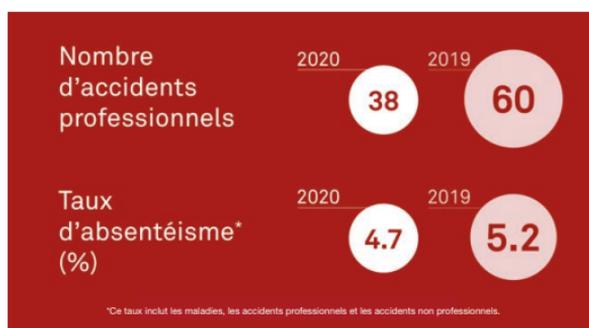


Santé-sécurité

La santé et la sécurité de ses collaborateurs-trices et de ses sous-traitant-es constituent la priorité de SIG.

Elle dispose, d'une part, d'un programme sécurité au travail visant à diminuer la fréquence et la gravité des accidents de travail en développant une culture de la sécurité : prévention des risques d'accidents graves, contrôle du respect des règles de sécurité, formation de l'encadrement et forte coopération entre toutes les parties prenantes de la sécurité. Le programme sécurité c'est, entre autres, 161 actions de sensibilisations sécurité données aux collaborateurs-trices, 166 formations, et 406 visites de sécurité sur le terrain par les cadres.

SIG inscrit, d'autre part, la santé au travail des collaborateurs-trices au cœur de sa culture managériale. Elle dispose ainsi d'un programme santé au travail qui a pour objectif d'encourager la prévention, d'assurer les suivis de santé et l'accompagnement au retour au travail.



Temps forts 2020

PRIX BILAN DES « MEILLEURS EMPLOYEURS 2020 »

SIG remporte, pour la 4^e année consécutive, le premier prix Bilan des « Meilleurs Employeurs 2020 » dans la catégorie « entités publiques et semi-publiques ». 114 entreprises ont participé à l'enquête du magazine sur les meilleures pratiques RH. SIG entretient une culture d'entreprise ambitieuse en constante évolution, notamment grâce au projet Equilibre qui cultive à la fois le changement et l'agilité. Le reverse mentoring qui a pour objectif de mettre à profit des collaborateurs-trices expérimentés les connaissances des apprenti-es en matière d'outils de communication en est une illustration. SIG se voit récompensée plus globalement pour ses priorités placées notamment dans le bien-être et l'égalité des employé-es, la mobilité douce et la formation.

FÉMINISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Deux nouvelles directrices exécutives ont été recrutées en 2020. La proportion de femmes à la Direction générale de SIG est désormais de 37.5% (3 femmes et 5 hommes) contre 0% jusqu'en 2014.

SIG LABELLISÉE 1+ POUR TOUS

Le label 1+ pour tous récompense les entreprises œuvrant en faveur de l'intégration par le travail. Il a pour vocation de favoriser le retour sur le marché du travail de personnes discriminées à cause de leur âge, d'un handicap, d'une interruption volontaire de leur parcours professionnel ou d'une trop longue période au chômage.

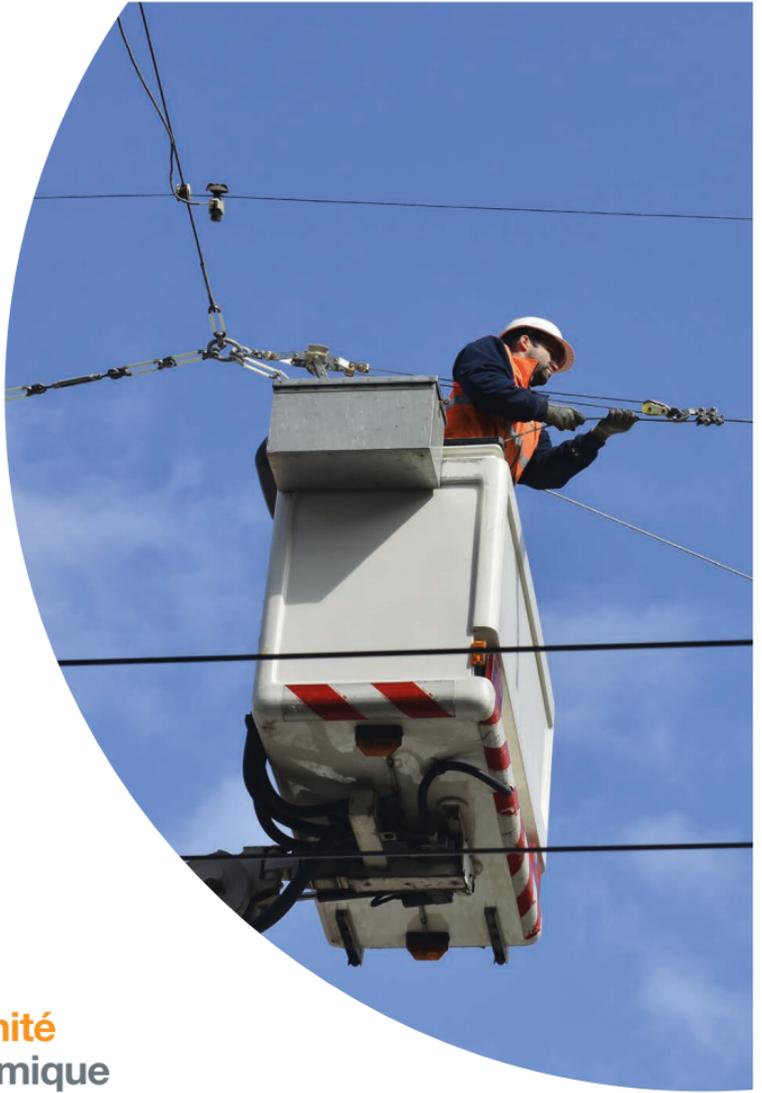
HANDICAP

SIG a décidé d'élargir le champ de la diversité en améliorant visiblement la représentation du handicap dans le corps social de SIG. Ainsi, SIG a décidé de créer 10 postes en CDD afin de favoriser le recrutement de personnes avec un handicap physique.

SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES

SIG s'implique sur le long terme dans la vie sociale, sportive et culturelle du canton de Genève en soutenant des organisations, des entités ou des projets dont elle partage les valeurs et l'ancrage local. Depuis une année, SIG a renforcé son soutien au sport et à la culture féminins ainsi qu'à Handisport Genève.

SIG a par ailleurs mis gratuitement les 3000 mètres carrés d'un terrain lui appartenant à Port-Choiseul sur la commune de Versoix, et ne présentant plus d'utilité industrielle, à la disposition d'associations actives dans les domaines social et environnemental. Choies par un appel public à candidature, 7 associations forment désormais, avec la section nautique de SIG, la communauté « La Parcelle » et proposent à ses membres des activités artistiques, culturelles, sportives ou en lien avec la biodiversité.



Pérennité
économique

Pérennité économique

Dans le cadre de sa mission, SIG réalise non seulement les investissements nécessaires au maintien de son outil industriel, afin de continuer à rendre des prestations fiables, sûres et de qualité, mais déploie également les nouveaux actifs qui doivent contribuer aux transitions écologique et numérique.

Afin de financer ces investissements, l'entreprise doit veiller à un équilibre financier, gage de sa pérennité économique à long terme. Cet équilibre dépend d'une part de la capacité de SIG à proposer des prix qui lui assurent une rentabilité raisonnable, tout en restant compétitifs et, d'autre part, de la maîtrise des coûts dans toutes les activités de l'entreprise.

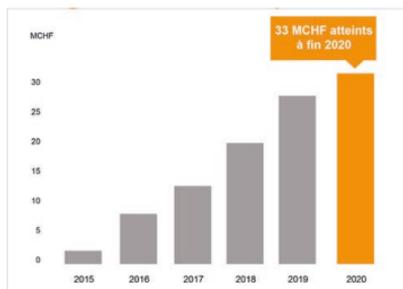
Pour répondre à ces défis, l'entreprise promeut la culture de la performance et gère ses activités de la manière la plus saine et efficiente possible.

Temps forts 2020

SUCCÈS DU PROGRAMME LEVIERS DE PERFORMANCE

En réalisant 33 MCHF d'économies sur les charges d'exploitation à fin 2020, SIG a dépassé l'objectif de 30 MCHF qu'elle s'était fixé en 2015 lors du lancement du programme « Leviers de performance ». Ce programme a non seulement permis d'améliorer l'efficacité des équipes et d'optimiser les processus de l'entreprise au service d'une performance durable, mais il a également contribué à renforcer la culture économique et financière de l'entreprise, en mobilisant l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs autour d'un objectif de performance commun. SIG capitalisera sur la réussite de ce programme

pour initier de nouvelles actions, permettant de contribuer au financement de la transition écologique et numérique.





Gouvernance

Gouvernance / Conseil d'administration 2020

				
Nom	Michel Balestra Président	Aline Isoz	Béatrice Stükelberg-Vijverberg	Sylvia Leuenberger
Représente	Conseil d'État	Conseil d'État	Conseil d'État (avec voix consultative)	Conseil d'État
Membre depuis	2014	2018	2018	2018
Bio	<ul style="list-style-type: none"> · Administrateur et directeur de Balestratic 	<ul style="list-style-type: none"> · Membre du Conseil de la Fondation suisse pour paraplégiques · Membre du CA et CNR de VO Energies · Membre du CA d'Alpiq · Experte en transformation numérique 	<ul style="list-style-type: none"> · Secrétaire générale adjointe République et canton de Genève, Département du territoire (DT) 	<ul style="list-style-type: none"> · Présidente Noé 21 · Membre du comité WWF Genève · Membre du comité PEHVO · Membre du Comité Fonds Terra Joux · Ancienne députée
				
Nom	Alberto Aliprandi	Christine Senti	Frédéric Hiller	Yves Warpelin
Représente	Conseil d'État	Personnel SIG	Personnel SIG	Personnel SIG
Membre depuis	2018	2018	2007	2016
Bio	<ul style="list-style-type: none"> · Analyste financier et spécialiste en prévoyance professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> · Experte systèmes 	<ul style="list-style-type: none"> · Responsable de secteur 	<ul style="list-style-type: none"> · Ingénieur de Projet · Président du Syndicat Chrétien de SIG
				
Nom	Daniel Sannicolo	Sami Kanaan	Robert Pattaroni	Pierre Gautier
Représente	Personnel SIG	Ville de Genève	Ville de Genève	Ville de Genève
Membre depuis	2018	2019	2014	2012
Bio	<ul style="list-style-type: none"> · Ingénieur HES 	<ul style="list-style-type: none"> · Maire de Genève 	<ul style="list-style-type: none"> · Économiste · Ancien conseiller municipal de la Ville de Genève 	<ul style="list-style-type: none"> · Ingénieur physicien · Consultant
Représentations				<ul style="list-style-type: none"> · Président ennova SA · Gaznat SA



Nom	Thierry Tanquerel	Nicolas Aune	Hugo Zbinden	Alexandra Rys
Représente	Ville de Genève	Ville de Genève	Grand Conseil	Grand Conseil
Membre depuis	2018	2018	2014	2007
Bio	· Professeur de droit public à l'Université de Genève	· Economiste	· Professeur associé UNIGE · Physicien	· Conseillère en communication · Membre de la direction CCIG



Nom	Denis Wicht	René Longet	Roger Golay	Daniel Devaud
Représente	Grand Conseil	Grand Conseil	Grand Conseil	Grand Conseil
Membre depuis	2018	2012	2018	2016
Bio		· Ancien Conseiller national · Ancien maire de la ville d'Onex	· Conseiller National	
Représentations		· EOS Holding SA · Alpiq Holding AG		· Conseil de fondation de CAP Prévoyance · Comité de gestion de la Caisse de prévoyance SIG



Nom	Pierre Kunz	Christophe Senglet	Ruth Bänziger	Ricardo Munoz
Représente	Grand Conseil	Communes	Communes	Communes
Membre depuis	2014	2018	2018 jusqu'au 5 juin 2020	2020
Bio	· Ancien directeur de Balexert · Ancien député et constituant	· Adjoint au maire de Choulex · Economiste	· Dr ès Sciences biologiques · Conseillère administrative de la Ville d'Onex	· Maire de Collex-Bossy · Ingénieur énergéticien
Représentations	· CADIOM SA (Président) · Energiedienst Holding AG			

Gouvernance / Direction générale 2021



CHRISTIAN BRUNIER
Directeur général
(depuis 2014)

Représentations
EOS Holding SA



ALAIN ZBINDEN
Droit, Achats et Risques
Directeur général adjoint
(depuis 2008)

Représentations
SFMCP
CGC Holding SA



CÉLINE GAUDERLOT
Finances
(depuis 2015)

Représentations
CADIOM SA



GILLES GARAZI
Transition énergétique
(depuis 2015)

Représentations
SFMCP
Swisspower Renewables AG
Pôle bio
CADZIPLO SA
Cleantechs
Alps

Commissions:
Membre de la Commission
de la Pêche
Membre de la Commission
du standard énergétique



**CLARA MILLARD-
DEREUDRE**
Smart city
(depuis janvier 2021)

**PATRICIA SOLIOZ-
MATHYS**
Smart city
(jusqu'au 30 novembre 2020)



VINCENT COLLIGNON
Client
(depuis 2013)

Représentations
Compagnie Luminotechnique SA
Energis Approvisionnement SA
Gaznat SA
CADZIPLO SA
AES
CGC Holding



**VÉRONIQUE ATHANÉ
RYSER**
Gestion des Réseaux de
distribution
(depuis novembre 2020)

STÉPHANE MARET
Gestion des Réseaux de
distribution
(jusqu'au 20 mars 2020)



ROBERT MONIN
Relations humaines
(depuis 2013)

Représentations
CAP Prévoyance
Swisspower Renewables AG

Rapport 2020

CONVENTION D'OBJECTIFS

Sommaire

- 2 Introduction
- 3 Missions premières de SIG
- 5 Tâches d'intérêt public
- 7 Objectifs financiers
- 9 Partenariats et prises de participations
- 10 Objectifs sociaux et environnementaux
- 11 Stratégie
- 12 Annexes



Introduction

En 2015, le canton de Genève et SIG ont signé, après consultation de l'Association des communes genevoises (« ACG ») et du Conseil administratif de la Ville de Genève, une première Convention d'objectifs pour la période 2016-2019.

Compte tenu de la satisfaction de l'ensemble des parties, après 5 années d'observation, quant à l'intérêt conféré par une telle convention, le canton, l'Association des communes genevoises, la Ville de Genève et SIG ont décidé de mettre en place une nouvelle Convention d'objectifs pour la période 2020-2024 (ci-après « la Convention »).

La Convention, rédigée conjointement par le Département du Territoire (« DT ») et SIG, conserve l'esprit du premier document établi en 2015 ; elle vise toujours à renforcer la gouvernance de l'entreprise, en lui permettant de poursuivre sa mission au service de la collectivité dans un cadre stable et transparent.

Elle clarifie, au travers d'objectifs sectoriels, les conditions selon lesquelles l'entreprise doit assurer les services essentiels dans le canton de Genève, en matière d'approvisionnement en énergies, de distribution d'eau potable, de traitement des eaux usées et de valorisation des déchets.

Elle précise également les objectifs financiers, sociaux et environnementaux que SIG doit respecter en vue de garantir une gestion saine de l'entreprise, d'être un employeur responsable et un acteur respectueux de l'environnement.

La Convention définit enfin le rôle de l'entreprise dans la mise en œuvre des politiques énergétique et environnementale du canton. Le Conseil d'État et SIG sont ainsi convenus que l'entreprise continuerait de réaliser un certain nombre de tâches d'intérêt public pendant la période 2020-2024. Ces tâches d'intérêt public concernent principalement certains secteurs stratégiques dans lesquels l'entreprise s'engage à se développer, comme la thermique, la géothermie ou le photovoltaïque, en cohérence avec la stratégie énergétique cantonale.

La Convention est actuellement en cours de finalisation, dans le cadre d'un processus de consultation des communes ainsi que de la Ville de Genève. La signature du document est prévue pour la fin du printemps.

Conformément à l'article 40 de la Convention, et compte tenu du caractère rétroactif de son application dès le 1er janvier 2020, ce rapport vise à rendre compte de l'atteinte des objectifs fixés pour l'année 2020.

Contexte 2020

L'année 2020 aura été marquée par une crise sanitaire sans précédent. Faisant preuve d'une forte capacité d'adaptation, et grâce à une gestion de crise efficace, SIG a été en mesure d'assurer la fourniture continue des prestations essentielles à la population et aux entreprises du canton.

L'arrêt puis le redémarrage des chantiers au printemps ont été, quant à eux, réalisés dans la stricte application

des règles sanitaires fixées par les autorités.

Ce contexte particulier explique la non-atteinte de certains objectifs fixés dans la Convention pour l'année 2020, voire même l'impossibilité, pour quelques-uns, de les mesurer.

Missions premières de SIG

UN APPROVISIONNEMENT DE LA POPULATION EN ÉNERGIES FIABLE, DE QUALITÉ ET À UN PRIX COMPÉTITIF

SIG a pour mission d'assurer un approvisionnement du canton de Genève en électricité et en gaz avec un haut niveau de fiabilité, de qualité et à un prix compétitif au regard des objectifs environnementaux fixés à l'entreprise. A ce titre, SIG garantit un approvisionnement en électricité d'origine 100% renouvelable dont la part d'autoproduction s'élève à 755 GWh (objectif de 700 GWh). Par ailleurs, la part des client-es, ayant décidé de choisir une électricité plus respectueuse de l'environnement que le produit de référence, a augmenté de plus de 14% en 2020, contre un objectif de +5%.

Après être restés inchangés en 2019, suite à deux années consécutives de baisse, les tarifs de l'électricité ont encore diminué en 2020. L'entreprise a d'abord octroyé une baisse moyenne d'environ 4% au 1er janvier 2020. Puis, dans le contexte sanitaire difficile lié à la Covid-19, SIG a décidé, en tant qu'entreprise responsable désireuse de participer à l'effort commun et solidaire dans le canton de Genève, d'octroyer des baisses tarifaires exceptionnelles de -20% sur ses tarifs énergie et réseau (basse tension) pendant 4 mois (du 1er mai au 31 août 2020), et de suspendre le prélèvement des prestations aux collectivités publiques sur la même période. Dans le même esprit, les tarifs du gaz ont, eux aussi, été baissés significativement au 1er mai 2020 (environ 1 cts/ kWh en moyenne, soit environ -20%).

Les prix sont, soit soumis au cadre réglementaire fixé par la Commission fédérale de l'électricité (EiCom) ou à la surveillance de « Monsieur Prix » (Surveillant des prix) pour les client-es aux tarifs, soit déterminés par les prix de marché pour les client-es en offres.

La fiabilité des réseaux et la qualité de la fourniture d'énergies s'évaluent notamment par les temps d'interruption moyens des réseaux. L'entreprise les mesure grâce à l'indice SAIDI (« System Average Interruption Duration Index »), paramètre reconnu sur le plan international, qui indique la durée moyenne (en minutes par an et par client-e) des coupures affectant les consommateurs finaux dans la zone d'approvisionnement du gestionnaire de réseau.

En 2020, le SAIDI non planifié (mesurant les interruptions accidentelles) pour l'électricité s'est élevé à 8.8 minutes, soit un niveau inférieur à l'objectif de 10 minutes fixé pour 2020, mais supérieur au résultat enregistré en 2019 (5.4 minutes) qui était un chiffre exceptionnellement bas.

Le SAIDI non planifié pour le gaz s'est quant à lui établi à environ 15.5 minutes, au-dessus de la cible fixée de 5 minutes. Quatre éléments exceptionnels, dus à des tiers, sont venus péjorer la performance du SAIDI de près de 12 minutes. Il s'agit en particulier de dommages causés sur une vanne gaz par un prestataire (4.5 minutes), de l'endommagement d'une canalisation en raison d'un mouvement de terrain (4.1 minutes), ainsi que deux arrachages de canalisations par des entreprises de génie civil (0.9 minutes et 2.4 minutes). En raison de l'augmentation de tels évènements, et de leurs impacts sur le SAIDI, SIG examine la pertinence de séparer cet indicateur en deux, afin de différencier les coupures liées aux tiers de celles liées à l'activité normale. La qualité de l'approvisionnement en gaz est également mesurée par le temps d'intervention sur appel en cas de fuite ; en 2020, 95.4% des interventions ont été réalisées en moins de 45 minutes, soit une performance conforme à l'objectif fixé de 95%.

SIG s'est également engagée à augmenter la part de gaz décarboné dans son réseau de distribution de gaz naturel. En 2020, cette part a été mesurée à 17 GWh vs un objectif de 18 GWh, deux pannes survenues sur des compresseurs ayant péjoré la production.

SIG met tout en œuvre pour maximiser la performance de ses ouvrages hydroélectriques (Verbois, Seujet et Chancy-Pougny). En 2020, les pourcentages d'eau turbinée à Verbois et à Chancy-Pougny ont ainsi atteint 99.7% et 99.9%, respectivement, pour un objectif fixé à 99%.

UNE QUALITÉ GARANTIE DE L'EAU POTABLE DISTRIBUÉE

SIG a la responsabilité de distribuer une eau potable de qualité à l'ensemble de la population du canton. Pour assurer cette mission, l'entreprise effectue des mesures régulières de la qualité de l'eau distribuée, ainsi que de son niveau de conformité par rapport aux valeurs légales fédérales en vigueur (mesure sur les réseaux de distribution, de la fraction en %, des paramètres physico-chimiques ou microbiologiques non conformes par rapport aux paramètres totaux).

L'entreprise effectue par ailleurs un suivi régulier du temps d'interruption de fourniture ; ce temps, multiplié par le nombre de client-es (compteurs) interrompu-es, ne doit pas dépasser 5'500 heures/an.

Conformément aux dispositions de l'OAEC (Ordonnance sur la garantie de l'approvisionnement en eau potable en temps de crise), SIG dispose d'un plan d'alimentation en temps de crise, de 100% de la population des 44 communes du canton (hors Céligny).

Pour ces trois indicateurs, les résultats 2020 ont été conformes ou meilleurs que les objectifs fixés.

En 2017, SIG avait mis en place des mesures de précaution pour garantir la qualité de l'eau potable distribuée, après la mise en évidence d'un taux élevé de perchlorate dans la nappe du Genevois. En 2018, l'entreprise a construit diverses infrastructures afin d'alimenter la plupart des zones de maraîchage situées sur le réseau nappe avec de l'eau du lac, tout en faisant face à de fortes consommations induites par un été caniculaire. En 2019, SIG a maintenu les mesures de précaution en continuant de fournir, notamment aux maraîchers du réseau nappe, de l'eau venant du lac. La production lac-nappe s'établit à ce jour à un niveau de 90 / 10, contre un ratio « habituel » de 80 / 20.

En 2020, aucune eau contenant du perchlorate n'a été délivrée aux maraîchers. Des filtres pilotes ont été installés au niveau du puits de Soral, afin de tester, pendant plusieurs mois, différentes technologies permettant de retenir les perchlorates et autres micropolluants.

UN TRAITEMENT DES EAUX USÉES CONFORME AUX STANDARDS DE QUALITÉ

SIG assure la collecte et le traitement des eaux usées, en collaboration avec les communes, propriétaires du réseau secondaire d'évacuation, en minimisant les rejets polluants. Depuis 2018, le périmètre d'exploitation et d'entretien de l'entreprise couvre l'ensemble des réseaux d'assainissement communaux, à l'exception de celui de la Ville de Genève.

L'entreprise mesure la qualité des eaux usées, traitées par les stations d'épuration (STEP), par le ratio entre les paramètres conformes aux dispositions de l'O'Eaux (Ordonnance sur la protection des eaux), applicables aux STEP, et le nombre de paramètres totaux de chaque STEP, pondéré par le nombre d'équivalents-habitants traités par chaque STEP.

Ce taux, fixé d'un commun accord avec l'autorité de surveillance dans ce domaine, l'OCEau (Office cantonal de l'eau), doit être supérieur à 80%, ce qui a été le cas en 2020.

UNE ÉLIMINATION ET UNE VALORISATION DES DÉCHETS DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'entreprise a également pour mission d'éliminer tous les déchets dont la gestion lui a été confiée par le canton, et d'en effectuer une valorisation optimale, tout en étant respectueuse de l'environnement.

SIG mesure le taux de pollution atmosphérique, émis par l'usine des Cheneviers, par le rapport entre le nombre de moyennes journalières conformes à la norme OPair (Ordonnance fédérale sur la protection de l'air) et le nombre total de moyennes journalières, pour les émissions de 5 polluants (poussières, oxydes de soufre, acide chlorhydrique, monoxyde de carbone

et oxyde d'azote). En 2020, SIG a atteint un taux de 99.4%. Les installations actuelles des Cheneviers ne permettent pas d'atteindre, de façon récurrente, le taux de 100% de conformité requis par l'OPair, les conditions d'exploitation nécessitant des opérations techniques de nature à provoquer des dépassements ponctuels des normes en vigueur. Ces dépassements, qui sont inévitables, sont tolérés par l'autorité de surveillance, dans un cadre bien défini, que SIG respecte.

Par ailleurs, le processus de traitement des déchets a permis de générer, en 2020, une production d'électricité de 82 GWh et une production de chaleur de 268 GWh. Le taux de valorisation de l'énergie contenue dans les déchets a été de 51%. Bien qu'ayant obtenu un résultat très légèrement inférieur à l'objectif fixé de 53%, l'usine maintient un niveau élevé de performance (taux de 49% en 2019).

La construction de l'usine des Cheneviers de 4^{ème} génération, qui vise à remplacer l'usine actuelle à l'horizon 2024, s'est poursuivie en 2020, selon les objectifs fixés, et malgré la fermeture du chantier pendant trois mois en raison de la crise sanitaire. Les travaux 2020 ont principalement porté sur la démolition des anciennes fosses, ainsi que sur le lancement du génie civil afférent au nouveau cycle thermique. En parallèle, la contractualisation des lots s'est poursuivie, notamment pour les installations électriques et le contrôle commande relatif au nouveau cycle thermique (y compris nouvelle turbine). Ainsi le projet atteint désormais un taux de 6% de travaux réalisés et 55% de dépenses engagées, le tout dans le respect de l'enveloppe globale de 280 MCHF validée par le Conseil d'administration lors du lancement de la réalisation. En parallèle, les parties prenantes au projet (Etat, ACG, SIG) ont travaillé ensemble à l'identification de certaines pistes d'optimisation financière destinées à sécuriser le financement de l'usine pour les 30 prochaines années ; le Conseil d'Etat a validé, fin 2020, l'application de certaines de ces mesures, qui permettent d'assainir partiellement la situation.

La mise en œuvre de la future Loi sur la Gestion des déchets, qui prévoit une revue et une adaptation triennale des tarifs des Cheneviers pour couvrir les coûts, afin de respecter le principe de causalité, sera un élément clé de l'équilibre financier de l'usine pendant sa période d'exploitation.

A la demande du canton, SIG devait conduire, en 2020, une étude détaillée concernant la valorisation énergétique de tout ou partie du bois usagé généré chaque année sur le territoire. Cette dernière n'a pas encore débuté, SIG n'ayant reçu, qu'en fin d'année 2020, les résultats de l'étude complémentaire du Service de l'environnement et des risques majeurs, destinée à fixer la nature de l'installation souhaitable et sa localisation.

Tâches d'intérêt public

Afin de contribuer à l'atteinte des objectifs cantonaux en matière d'énergie, d'environnement, de mobilité et de numérique, SIG, à la demande du Conseil d'Etat, réalise un certain nombre de tâches dites « d'intérêt public » (« TIP »), au-delà de celles qui lui sont confiées par la loi et dont la liste complète se trouve à l'annexe 1.

Pour chacune de ces tâches d'intérêt public, une enveloppe quadriennale a été fixée d'entente entre le Conseil d'Etat et SIG. Cette enveloppe n'est ni un financement, ni une garantie financière de la part de l'Etat. Elle représente une autorisation, de la part de l'Etat, d'engager :

- Des activités sans revenus directs, avec une facturation partielle ou déficit d'exploitation ;
- Des investissements dont les niveaux de rentabilité sont inférieurs à ceux fixés par le Conseil d'administration (lesquels tiennent compte des critères usuellement pratiqués dans la branche), entraînant par conséquent des dépréciations d'actifs dans les états financiers de SIG ;
- Des travaux anticipés, notamment à des fins d'optimisation de la coordination des travaux en sous-sol à Genève, mais dont les revenus associés ne sont pas encore déterminables ou pour lesquels il demeure un risque élevé de non-réalisation des ouvrages finaux ou de surdimensionnement.

Dans ce rapport, les montants inscrits comme TIP correspondent au montant sollicité en 2020 sur l'enveloppe quadriennale. Il s'agit soit de dépenses effectives, soit d'engagements pour des dépenses futures en lien avec des projets dont le lancement de la réalisation ou de l'étude a été validé dans l'exercice.

RÉSEAUX THERMIQUES

Confirmant son engagement en faveur de la transition écologique, ligne de force importante de sa stratégie, et dans le cadre du rôle de bras industriel, que le Conseil d'Etat entend confier aux SIG pour le développement des réseaux thermiques structurants du canton, SIG a poursuivi, en 2020 la réalisation du réseau GeniLac. Ce projet est un réseau hydrothermique 100% renouvelable, dont le principe consiste à pomper l'eau du lac Léman à 45 mètres de profondeur, et à utiliser sa fraîcheur naturelle pour refroidir les bâtiments en été. Des pompes à chaleur peuvent être ajoutées au système, pour chauffer les bâtiments en hiver. SIG a également mené des travaux sur le secteur CAD / Rive Gauche afin d'anticiper (mesures conservatoires) le développement futur des réseaux structurants dans ces secteurs.

Sur le plan commercial, il convient de noter la signature d'un contrat relatif à la production et la distribution de chaleur, pour la première étape du grand projet des communaux d'Ambilly à Thônex. Cette première étape représente 670 des 2'400 logements prévus en 2030 sur l'ensemble du projet.

Pour le développement des réseaux thermiques, 104 MCHF ont été inscrits en 2020 au titre de tâches d'intérêt public. 56 MCHF concernent des décisions de réalisation prises en 2020 ; il s'agit, principalement, des travaux anticipés sur des conduites lacustres du programme GéniLac entre la Station de pompage du Vengeron et le centre-ville, mais également des travaux concernant le programme CAD SIG. 48 MCHF concernent des décisions prises sur la période 2016-2019, en lien, notamment, avec la Station de pompage du Vengeron et le projet de l'Axe Stratégique Réseau prévoyant l'installation de conduites sous l'autoroute dans le secteur Aéroport/Grand-Saconnex.

Les 104 MCHF inscrits en 2020 doivent être mis en regard de l'enveloppe globale de 95 MCHF prévue pour la période 2020-2024 de la Convention. La plupart de ces TIP thermiques concerne des travaux approuvés par anticipation (mesures conservatoires), afin de bénéficier de synergies avec les chantiers de construction de nouveaux quartiers, ou profiter de l'opportunité de grands travaux d'infrastructures, comme ceux réalisés pour l'extension du tramway sur le canton, pour poser des conduites. Leur réalisation différée serait de nature à engendrer des coûts supplémentaires pour SIG.

En 2020, SIG a réussi à atteindre l'objectif 2020 visant à réduire les émissions de CO₂ par kWh vendu, avec 105 gCO₂/kWh émis, contre une cible fixée à 120.

GÉOTHERMIE

Le programme Géothermie 2020 est entré dans sa deuxième phase, et a d'ailleurs été renommé GEothermies (www.geothermies.ch) pour signifier d'une part, le passage imminent à des phases d'exploitation, et, d'autre part, le côté pluriel des différentes solutions à faible et moyenne profondeur qui seront développées.

La géothermie trouve maintenant une place importante dans le Plan directeur de l'énergie validé par le Conseil d'Etat en décembre 2020, avec le potentiel de couvrir environ 30% des besoins thermiques à l'échéance 2050. Le programme de géothermie a déjà permis de mettre sur pied un cadre favorable à l'exploitation de cette source d'énergie, ce qui a notamment abouti, à l'été 2020, à l'octroi par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) d'une subvention de 27.5 MCHF, versable sur une période de 4 ans. Cette subvention, importante pour la poursuite du programme, consacre la méthode exploratoire proposée par l'Etat et SIG, pour améliorer les chances de succès des projets de moyenne profondeur. En 2020, une des principales réalisations opérationnelles

du programme a été le forage exploratoire de Lully, d'une profondeur finale de 1'456 m, ce qui en fait le deuxième forage le plus profond jamais réalisé à Genève. Après 8 mois de travaux, il a permis de fournir des informations essentielles permettant de préciser le potentiel géothermique et d'offrir un point de calage pour l'ensemble du modèle géologique du sous-sol genevois. De l'eau sous pression à 53°C y a été découverte mais, contrairement au forage de Satigny réalisé 18 mois plus tôt, les débits y sont restés faibles. Ces résultats confirment toutefois la présence d'eau sous pression dans ce secteur et sont très encourageants pour la poursuite du développement sur les cibles qui seront identifiées précisément grâce à la campagne de géophysique en 3D planifiée pour 2021. En parallèle, le potentiel de la ressource sur nappe de faible profondeur a continué d'être précisé, avec plus de 20 nouveaux forages réalisés qui ont permis d'initier les premiers projets concrets de valorisation de cette ressource, notamment dans la région de Versoix où une démarche pilote a été mise sur pied.

Les dépenses se sont montées en 2020 à environ 10 MCHF, desquels peuvent être déduits 2.5 MCHF de subventions reçues de l'OFEN au titre des travaux menés en 2020. La convention d'objectifs prévoit une enveloppe TIP de 26 MCHF sur la période 2020-2024, pour cette activité.

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

Les SIG contribuent au développement de l'énergie solaire sur le canton, selon les objectifs fixés par le Plan directeur de l'énergie. Il s'agit notamment d'inciter les propriétaires à valoriser le potentiel solaire de leurs bâtiments, en collaboration avec les communes et les professionnels concernés, et dans le respect des autres politiques publiques concernées (notamment patrimoine, biodiversité et eau).

Le programme solaire (ouvrages SIG et producteurs indépendants), a permis d'atteindre une puissance installée de 69.3 MW sur le canton fin 2020, dont 17.5 MW par des installations SIG, proche de l'objectif fixé de 18.0 MW, malgré un impact non négligeable de la crise sanitaire sur les chantiers.

En 2020, le programme solaire a été financé à 100% par la vente de produits SIG Vitale, sans recours à l'enveloppe dédiée à cette tâche d'intérêt public (enveloppe TIP de 11 MCHF disponible sur la période 2020-2024).

PROGRAMMES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ET D'ENCOURAGEMENT À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS INCINÉRABLES

Avec la réalisation de 219 GWh/an d'économies d'électricité (augmentation de 14.4 GWh en 2020 par rapport à 2019), soit la consommation d'environ 73'000 ménages, les actions menées par le programme

éco21 sont en ligne avec l'objectif qui était fixé pour 2020 en matière d'économies d'électricité.

Par ailleurs, les émissions de CO₂ ont pu être réduites de 78'000 tonnes en 2020, soit une baisse de 331'000 tonnes depuis le lancement du programme il y a 13 ans, correspondant à 21 mois d'émissions du parc automobile genevois.

Afin d'ancrer plus encore son engagement volontaire vis-à-vis de la population et des générations futures sur le sujet des économies de CO₂, SIG a démarré, début 2020, la rédaction de son Pacte climatique et l'étude des actions y afférentes, actant sa volonté de contribuer significativement aux nouveaux objectifs du Plan climat cantonal et à l'accélération de la transition énergétique. C'est dans ce cadre que SIG mesure notamment la contribution du programme éco21 à l'objectif cantonal de baisse de 60% des émissions de CO₂ à l'horizon 2030. Cette contribution s'est élevée en 2020 à 5'633 TCO₂ par rapport à un objectif de 5'400 TCO₂.

L'impact du lancement du programme éco21 déchets, destiné à encourager la réduction des déchets incinérables, en vue de s'adapter à la nouvelle capacité de l'usine d'incinération Cheneviers IV (160'000 tonnes) et de contribuer au développement des principes de l'économie circulaire dans le canton de Genève, n'était pas encore mesurable en 2020, le modèle de mesure étant en cours de réalisation. Les résultats de 2020 seront présentés avec ceux de 2021.

Pour l'ensemble de ces programmes « éco21 », SIG a engagé 23 MCHF en 2020 sur une enveloppe prévue de 125 MCHF entre 2020 et 2024.

AUTRES TÂCHES D'INTÉRÊT PUBLIC

Afin de contribuer à la réduction de l'impact environnemental de l'exploitation hydroélectrique à Genève, SIG a préfinancé des mesures d'assainissement des barrages pour un montant de 0.3 MCHF en 2020. Ces dépenses ont concerné des études sur les éclusés et la migration piscicole. SIG espère pouvoir obtenir le remboursement des montants engagés auprès du fonds Swissgrid.

Comme les années précédentes, SIG a financé, en 2020, un pôle de compétences académiques à Genève pour un montant de 0.8 MCHF (prestations d'expertise et de conseil fournies par l'UNIGE et création d'un poste professoral dans le domaine de l'efficacité énergétique).

En 2020, l'entreprise a maintenu le transport fluvial des déchets à destination des Cheneviers, évitant ainsi environ 10'000 trajets de camions jusqu'à l'usine.

Le financement de cette mesure s'est élevé à 5.4 MCHF, en frais d'exploitation et de dragage.

SIG a aussi assuré le financement 2020 des coûts d'exploitation du jet d'eau pour 0.6 MCHF, et a maintenu une tarification de l'eau potable favorable au secteur primaire (effet de 0.3 MCHF).

Enfin, d'autres tâches d'intérêt public ont pu être mesurées en 2020 ; c'est le cas, notamment, des dépenses destinées à maintenir l'installation de Châtillon

en service (fin de vie technique) pour 0.6 MCHF, ou encore les dépenses engagées pour la mobilité et le financement de bornes de recharge électrique sur le domaine public (1 MCHF).

Objectifs financiers

SOLIDITE DU RESULTAT DE GESTION MALGRE LE RALENTISSEMENT DES ACTIVITES

Malgré un contexte difficile et incertain, en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, SIG a réalisé des résultats 2020 solides, démontrant sa forte résilience économique.

Le résultat de gestion 2020 s'est en effet établi à 59 MCHF, soit un niveau proche du budget (63 MCHF), après prise en compte non seulement des effets négatifs de la crise (impact évalué à -11 MCHF) mais également d'une charge spécifique de 10 MCHF, comptabilisée au titre du prélèvement 2020 en faveur des propriétaires de l'entreprise, selon la Convention.

En dépit de la crise, SIG a été en mesure d'assurer une continuité de services en tout temps afin de fournir, à la population et aux entreprises du canton, les prestations essentielles inhérentes à sa mission. Néanmoins, la crise s'est fait sentir sur le chiffre d'affaires de certaines activités comme le traitement des déchets, l'éclairage public et la thermique.

Au niveau des charges, les effets de la crise se sont globalement neutralisés : charges d'exploitation plus faibles que celles prévues, compensées par des autres charges en hausse en raison des fermetures des chantiers (moindre activation).

Les baisses tarifaires octroyées dans le cadre de la crise (-24 MCHF sur l'électricité et -11 MCHF sur le gaz) ont été, quant à elles, sans impact sur le résultat de gestion car elles ont été neutralisées soit par la baisse des coûts d'approvisionnement (gaz), soit par le mécanisme de péréquation pluriannuelle (électricité).

Les effets défavorables de la crise ont été compensés par une marge supérieure aux prévisions du budget 2020 dans l'activité gaz, en raison d'une baisse des coûts de l'énergie encore plus forte que la baisse des produits. Le report de la campagne sismique 3D (activité géothermie), et l'obtention de la subvention de l'OFEN ont également contribué à atténuer les effets de la crise.

Comptes de gestion 2020 (en MCHF)^(a)

	Réel 2019	Budget 2020	Réel 2020
Produits	940	963	905
Achats d'énergies	-239	-273	-205
Charges d'exploitation	-368	-369	-374
Recherche et développement	-8	-15	-9
Autres charges et redevances	-71	-71	-75
Résultat d'exploitation - EBITDA^(b)	254	235	243
Amortissements	-154	-153	-158
Charges financières nettes	-21	-17	-16
Prélèvement propriétaires (c)	0	0	-10
Résultat de gestion	80	64	59
Investissements	215	230	207
Endettement net	488	481	436

(a) Hors effets de la consolidation des sociétés du groupe sauf pour l'endettement net

(b) Earnings before interest, taxes, depreciation and amortisation

(c) Prélèvement prévu dans le budget 2020 mais hors compte de résultat

ATTEINTE DE L'OBJECTIF DU PROGRAMME « LEVIERS DE PERFORMANCE »

La clôture de l'exercice 2020 marque la fin du programme « Leviers de performance » qui visait, lors de son lancement en 2015, une économie de charges d'exploitation de 8%, soit 30 MCHF à l'horizon 2020. Cette cible a été dépassée, avec un total de 33 MCHF d'économies réalisées depuis le lancement du programme, dont 5 MCHF en 2020.

Le projet, réalisé sans coupe linéaire ni licenciement, a non seulement permis d'améliorer l'efficacité opérationnelle notamment en optimisant les processus, mais il a également contribué à renforcer la culture économique et financière de l'entreprise, en mobilisant tous les collaborateurs-trices autour d'un objectif de performance commun.

MAINTIEN DES INVESTISSEMENTS A UN NIVEAU SOUTENU MALGRÉ LA CRISE

Malgré la crise sanitaire, le niveau des investissements SIG est resté soutenu en 2020, à 207 MCHF. Il enregistre toutefois une baisse par rapport à 2019 (-8 MCHF, soit -4%) et surtout par rapport au budget (-23 MCHF, soit -10%) en raison, principalement, de l'arrêt total ou partiel des chantiers au printemps. Cela concerne essentiellement les réseaux ainsi que les travaux sur le chantier de la nouvelle usine Cheneviers IV.

En 2020, l'entreprise a dédié 83 MCHF d'investissements au renouvellement et à l'extension de ses réseaux et ouvrages (électricité, gaz, eau potable, eaux usées et telecom), afin de continuer à garantir la fiabilité, la qualité et la sécurité des prestations rendues dans le cadre de ses missions historiques. Ce niveau d'investissements, bien qu'en baisse, reste proche de celui de 2018.

En parallèle, SIG a accru son engagement en faveur de la transition énergétique en investissant près de 86 MCHF (soit 42% de ses investissements) dans

les énergies renouvelables, principalement pour le développement des réseaux thermiques avec environ 72 MCHF, soit une hausse de 20% par rapport à 2019.

Sur ces 72 MCHF, 42 MCHF ont été consacrés au projet GeniLac, notamment pour la nouvelle station de pompage du Vengeron qui en sera son principal centre de production, et la liaison « Axe Stratégique Réseau » dans le secteur Aéroport / Grand-Saconnex. En complément, environ 10 MCHF ont été investis dans le périmètre du futur réseau structurant CAD SIG / Rive Gauche, sur les projets Palettes / Cherpines / Bernex. Enfin, 6 MCHF ont été investis sur le projet CADEcoJonction et 5 MCHF dans le projet des Communaux d'Ambilly. Toujours dans le secteur thermique, SIG a pris une participation dans la société Y-CAD à Yverdon pour 2.4 MCHF, en vue de développer un réseau thermique renouvelable.

Le reste des investissements dans les énergies renouvelables a été consacré aux domaines hydraulique (5 MCHF, essentiellement pour des travaux sur le barrage du Seujet afin de réduire les nuisances sonores), solaire (2 MCHF) et éolien avec la participation dans le projet du parc du Saint Gothard (en collaboration avec les Services industriels tessinois) pour 4.5 MCHF.

17 MCHF ont été consacrés, en 2020, au projet de construction de la nouvelle usine de traitement et de valorisation des déchets (Cheneviers IV). Le projet a poursuivi sa progression, malgré la fermeture du chantier pendant 3 mois en raison de la crise, dans le respect du budget validé par le Conseil d'administration lors du lancement de la réalisation ; à ce jour environ 20% du budget global de 280 MCHF ont été dépensés.

Enfin, SIG a investi environ 20 MCHF dans ses autres infrastructures (dont 50% pour son réseau et ses applications informatiques).

Investissements en MCHF (hors filiales)

	Réel 2019	Réel 2020
Electricité	49	39
Gaz	13	8
Eau potable	25	16
Eaux usées	17	14
Hydraulique	1	5
Photovoltaïque	2	2
Thermique	59	72
Valorisation des déchets	4	4
Projet Cheneviers IV	13	17
Telecom	12	6
Autres opérationnels	16	17
Financiers	3	7
Total	215	207

MAITRISE DE LA TRESORERIE PENDANT LA CRISE ET POURSUITE DU DESENETTEMENT

Dans une année 2020 marquée par la gestion de nombreux aléas et dans un environnement économique incertain, SIG, avec un résultat d'exploitation de 243 MCHF, a pu générer une capacité d'autofinancement suffisante pour couvrir les investissements qu'elle a engagés (207 MCHF). Le ratio « Investissements / EBITDA » (mesurant la capacité à préserver un niveau d'endettement proportionné aux capacités financières), dont l'objectif pour 2020 était fixé à 1, a donc été respecté (0.85).

Compte tenu des flux de trésorerie générés par ses activités d'exploitation, et grâce à l'anticipation des ralentissements d'activité dus à la crise, l'entreprise a réussi à maintenir un niveau de trésorerie satisfaisant pendant l'année et globalement au niveau de 2019 au 31 décembre, tout en soutenant ses client-es et ses fournisseurs au plus fort de la crise, en leur accordant des délais de paiement plus favorables.

Grâce à sa gestion financière dynamique et à ses performances opérationnelles, l'entreprise a poursuivi son désendettement (-52 MCHF entre 2019 et 2020) initié depuis 5 ans. Ce faisant, le ratio « Dette nette / EBITDA » (mesurant la capacité de l'entreprise à rembourser sa dette) est demeuré à un

niveau particulièrement performant (1.8), bien en-deçà de l'objectif fixé (4.0), laissant SIG dans une situation propice aux démarches à venir (obtention d'un rating de qualité, communication financière, etc.), dans la perspective de son engagement en faveur d'une société durable et connectée.

VERSEMENTS AUX PROPRIÉTAIRES

En 2020, SIG a versé 32 MCHF de redevances pour l'utilisation du domaine public à l'État, à la Ville et aux Communes. La redevance effective s'établit à un niveau légèrement inférieur à celui budgété, en raison, principalement, des effets de la crise sanitaire (volumes d'électricité distribués inférieurs à ceux planifiés, octroi de mesures de soutien aux client-es notamment par des baisses de tarifs).

SIG a également versé à ses propriétaires 5 MCHF au titre de la rémunération sur le capital de dotation, et a, pour la première fois, comptabilisé une charge de 10 MCHF au titre du prélèvement en faveur des propriétaires.

Le total de ces trois contributions s'élève à 47 MCHF en 2020, réparti entre tous les propriétaires, auquel s'ajoute 26 MCHF d'autres redevances versées à l'Etat.

Partenariats et prises de participations

Selon la Convention, SIG doit gérer son portefeuille de participations et d'éventuelles prises de participations en tenant compte des risques qu'elles représentent, de leur compatibilité avec les objectifs stratégiques de l'entreprise et de leur respect des règles de bonne gouvernance.

La cartographie des risques, de chaque participation et du portefeuille dans son ensemble, est revue annuellement et présentée au Conseil d'administration de SIG.

Depuis 2017, l'entreprise a ajouté un volet financier au rapport sur les participations, présenté semestriellement à la Direction générale et au Conseil d'administration. Cet ajout permet un meilleur suivi de la performance financière des participations et de leur effet sur les comptes de SIG.

En 2020, la Direction générale a validé l'application d'une nouvelle directive de gestion des risques financiers dans les filiales, afin d'homogénéiser les pratiques financières dans les participations majoritaires de SIG et d'accroître la maîtrise des risques dans ces sociétés.

Objectifs sociaux et environnementaux internes à l'entreprise

Sur l'axe social, les objectifs fixés par la Convention visent à garantir (i) des conditions de travail adéquates, (ii) la sécurité au travail et (iii) la satisfaction des client-es.

Ils sont notamment mesurés par les indicateurs suivants :

- **Nombre d'accidents professionnels dans l'année**
En 2020, le nombre d'accidents professionnels (38) a été bien en dessous de la cible (61). Cette situation est due en grande partie à la crise sanitaire et ses effets induits (arrêts de chantiers, confinement, télétravail, etc.). Comme en 2019, les déplacements ont été la cause principale (39%) des accidents.
- **Absentéisme des collaborateurs-trices**
L'objectif 2020 de 5.0% fixé en matière d'absentéisme a été atteint avec un taux de 4.7%, soit -0.5 point par rapport à 2019.
- **Nombre de cas de conditions de travail non conformes à la législation ainsi qu'aux conventions de branche (mesure effectuée avec le Bureau de contrôle des chantiers et l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail) afin de s'assurer du respect, par les sous-traitants, des conditions de travail**
L'objectif, fixé à un maximum de 5% a été largement atteint, aucune non-conformité ayant été observée.
- **Taux de satisfaction des collaborateurs-trices**
Les résultats de l'enquête de satisfaction, réalisée

début 2020, ont mis en évidence un taux de satisfaction des collaborateurs-trices de 72%, en ligne avec l'objectif fixé au même niveau.

- **Offre de formation adéquate permettant aux collaborateurs-trices de maintenir leur employabilité**
L'objectif pour 2020, fixant à 70% le pourcentage de collaborateurs-trices devant suivre au moins une formation dans l'année, n'a pas été atteint, le taux ayant été mesuré à 51%. Cet objectif a été particulièrement affecté par la crise sanitaire, une majorité de formations étant prévue sur une base présentielle.
- **Nombre de places d'apprentissage offertes**
L'objectif fixé pour 2020 (4.0% d'apprenti-es sur le total de l'effectif) a été presque atteint. Le taux est de 3.9% pour 64 places d'apprentissage à la rentrée 2020.
- **Ratio de client-es satisfait-es ou très satisfait-es de SIG**
L'objectif 2020 a été atteint avec 70% des client-es qui se sont déclaré.es très ou extrêmement satisfait-es. Ce résultat est stable par rapport à 2019 (71%) et en constante progression depuis 5 ans (+10 points).

Sur l'axe environnemental, les objectifs internes, fixés dans la Convention, s'inscrivent dans le cadre du programme d'augmentation de l'efficacité énergétique de ses infrastructures, mis en place par SIG depuis plusieurs années. Cet engagement s'est encore renforcé par la rédaction, par SIG, d'un « Pacte climatique ».

Les indicateurs mesurés concernent les économies d'électricité et les réductions d'émissions de CO₂, au niveau des ouvrages et réseaux de SIG. La mise en œuvre d'actions d'amélioration énergétique présente un bilan satisfaisant 2020. L'objectif de réduction d'électricité de 1.25 GWh dans les installations SIG a été presque atteint (économie de 1.15 GWh), même si la crise sanitaire n'a pas permis de réaliser l'ensemble des optimisations prévues.

Depuis 2012, SIG a diminué sa consommation d'électricité de 19.7 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 6'700 ménages.

Par ailleurs, pour l'exercice 2020, les actions d'efficacité énergétique mises en œuvre ont permis

de réduire les émissions de gaz à effet de serre CO₂ de SIG de 1'250 tCO₂, comparé à un objectif de 1'000 tCO₂, soit l'équivalent des émissions de 97 ménages.

SIG s'est également fixé des objectifs visant à réduire le volume des déchets urbains incinérables et à améliorer le tri. Les indicateurs mesurés sont (i) le poids des déchets incinérables par an et par employé-e SIG, (ii) les actions mises en œuvre pour diminuer la production à la source, (iii) le taux des déchets urbains recyclés, (iv) les mesures mises en œuvre pour augmenter le taux de recyclage des déchets. Seul le premier indicateur a été atteint, il n'a pas été possible de réaliser l'ensemble des mesures prévues dans les plans d'actions en 2020.

SIG vise aussi le soutien à la mobilité douce de ses collaborateurs-trices. En 2020, le taux d'atteinte de l'objectif du plan mobilité n'a été que de 40% (versus une cible de 100%). Ce taux dégradé est attribuable aux effets du semi-confinement et de la pratique du télétravail. Dès 2021, SIG mesurera également la part modale de la mobilité douce et des transports collectifs pour les déplacements professionnels ou les trajets domicile-travail.

Par l'installation de points de recharge électrique installés sur le domaine public, SIG contribue également à réduire l'impact environnemental des déplacements pendulaires et professionnels. En 2020, 21 bornes ont été installées sur un objectif de 50. Les conditions cadres du déploiement sont encore en cours d'évaluation.

Stratégie

SIG assure au quotidien les services essentiels à Genève grâce à son savoir-faire dans la gestion des réseaux d'énergies, d'eaux, et dans le traitement des déchets. SIG développe des quartiers intelligents et propose à ses client-es des solutions fiables, performantes, innovantes et respectueuses de l'environnement.

La vision de SIG est, en tant que référence de la transition énergétique en Suisse, d'être un acteur industriel engagé pour le développement d'une société durable et connectée.

Pour réaliser cette ambition, l'entreprise oriente son action au quotidien et ses projets autour de 6 lignes de force, mises en œuvre simultanément et se renforçant les unes avec les autres :

- Satisfaction client : nous focaliser sur les besoins de nos client-es et parties prenantes ;
- Pérennité économique : consolider notre pérennité économique dans le respect de notre mission ;
- Transition écologique : accélérer la transition énergétique et environnementale à Genève ;
- Outil industriel : valoriser notre outil industriel, sa fiabilité et son caractère multifluides ;
- Potentiel humain : construire notre avenir à partir de l'humain ;
- Transformation numérique : exploiter le potentiel du monde numérique et technologique.

Sur l'axe plus général du développement durable, SIG veut s'afficher comme une consommatrice responsable. Elle s'est donc fixé un objectif visant des processus d'achats responsables, avec notamment l'augmentation de la part des marchés publics intégrant les principes du développement durable. Désormais, cette dimension est intégrée dans les conditions générales d'achats. SIG a également fixé un objectif pour une alimentation durable, dont la cible est notamment d'augmenter la consommation de produits locaux labellisés GRTA pour les marchés de restauration. En raison de la fermeture du restaurant d'entreprise en 2020, cet objectif n'a pas été mesuré.

La Convention s'inscrit en totale cohérence avec la stratégie puisqu'elle :

- renforce la ligne de force « satisfaction client », en clarifiant la gouvernance dans les tâches d'intérêt public de SIG et en favorisant un cadre stable dans lequel l'entreprise peut contribuer à la politique énergétique cantonale. De ce fait, la Convention consolide notre position de partenaire privilégié des propriétaires de SIG ;
- fixe des objectifs généraux, en cohérence avec les objectifs d'entreprise, sur les trois axes du développement durable, renforçant ainsi les lignes de force « pérennité économique » (axe économique), « transition écologique » (axe environnemental) et « potentiel humain » (axe social) ;
- rappelle, par les objectifs sectoriels qu'elle fixe, que SIG est une entreprise fondamentalement industrielle qui se doit de fournir des prestations fiables et de qualité pour chacune de ses activités (ligne de force « outil industriel »). La capacité de SIG à exploiter le potentiel numérique (données, réseaux smart, etc.), dans ses réseaux et ouvrages (ligne de force « transformation numérique »), sera déterminante pour développer de nouveaux services et renforcer la performance de son outil industriel.

Annexe 1

Tâches d'intérêt public

TIP	Disponible 2020-2024	Sollicité 2020
1 Economies d'énergie	100	21
éco21 consommation électrique et thermique	85	21
éco21 activation des parties prenantes	15	0
2 Géothermie	26	7
Poursuite du programme GEothermies (prospection et exploration)	26	7
3 Solaire	11	0
Mesures d'encouragement pour accélérer le développement du solaire dans le canton	11	0
4 Production hydroélectrique	4	0.3
Mise en œuvre des mesures d'assainissement des barrages issues de la planification stratégique cantonale	4	0.3
5 Réseaux thermiques	100	104
Déploiement des réseaux thermiques structurants	95	104
Accompagnement du déploiement des RTS	5	0
6 Formation, données, prospective	15	0.8
Formation et R&D	10	0.6
Etudes prospectives sur le système énergétique du canton et outils de suivi	5	0.2
7 Gestion des déchets	47	7
éco21 déchets & économie circulaire	25	1
Recyclage des mâchefers	4	0
Transport fluvial des déchets / Dragage du Rhône et de l'Arve	17	5
Pôle vert de Châtillon	2	0.6
8 Mobilité électrique	16	1
Favoriser le développement de l'électromobilité sur le canton	16	1
9 Divers	6	1
Exploitation du Jet d'eau - Maintenir un symbole touristique du canton de Genève, à un fonctionnement optimal	5	0.6
Proposer une tarification de l'eau potable favorable au secteur primaire, permettant une production genevoise de qualité et de proximité	2	0.3
Total TIP	325	143

Annexe 2

Indicateurs de suivi des objectifs (1/5)

	Objectif	Indicateur	Cible 2020	Résultat 2020
Prestations en matière d'énergie	Maintenir des taux d'interruption des réseaux électricité, gaz et thermique aussi réduits que possible	SAIDI (System Average Interruption Duration Index) électricité (interruptions accidentelles / non planifiées)	< 10 min	8.8 min
		SAIDI gaz (interruptions accidentelles / non planifiées)	< 5 min	15.5 min
		Temps d'intervention sur appel en cas de fuite de gaz	≥ 95% des interventions dans les 45 min	95.4%
Electricité	Assurer un approvisionnement du canton en électricité 100% renouvelable	Alimentation d'électricité garantie 100 % renouvelable sur le canton	100%	100%
		Production d'électricité renouvelable sur ouvrage SIG	700 GWh	755 GWh
Réduction de la consommation d'énergies	Réduire la consommation électrique du canton de Genève chez les client-es de SIG avec le programme éco21	Réduction de la consommation électrique en GWh	14 GWh	14.4 GWh
Développement des énergies renouvelables	Maximiser la performance des ouvrages hydroélectriques	Pourcentage d'eau turbinée	> 99%	99.7% Verbois 99.9% Chancy-Pougny
	Mener une politique active de certification des ouvrages, afin de valoriser l'énergie produite comme renouvelable, d'origine locale, et respectueuse de l'environnement	Maintien de toutes les certifications de production	100%	100%
	Augmenter la part de biogaz, de l'hydrogène ou de gaz de synthèse (gaz décarboné) dans le réseau de distribution de gaz naturel	GWh de gaz décarboné dans le réseau de distribution de gaz naturel	18 GWh	17 GWh

Annexe 2

Indicateurs de suivi des objectifs (2/5)

	Objectif	Indicateur	Cible 2020	Résultat 2020
Energie solaire photovoltaïque et thermique	Augmenter la part de chaleur d'origine renouvelable distribuée sur le canton	Emissions de CO ₂ / kWh vendu	120 gCO ₂ /kWh	105 gCO ₂ /kWh
	Augmenter la puissance installée cumulée des installations solaires selon le plan de développement solaire SIG	MWc installés totaux SIG	18	17.5
Eau potable	Garantir la potabilité de l'eau	Rapport entre l'ensemble des paramètres mesurés de potabilité de l'eau et ceux déclarés non-conformes (sur les réseaux EP)	≤ 5%	0.8%
	Maintenir un temps d'interruption de fourniture d'eau potable aussi réduit que possible	Temps d'interruption de fourniture multiplié par le nombre de client-es (compteurs) interrompus	< 5'500 H	4'449 H
	Garantir l'approvisionnement de la population en eau potable en temps de crise	Plans d'alimentation à jour selon l'OAEC (Ordonnance féd. sur la garantie de l'approvisionnement en eau potable en temps de crise) couvrant les 44 communes (hors Céligny) et la totalité de la population du canton	100%	100%
Eaux usées	Respecter les normes en matière de rejets des STEP	Taux de paramètres conformes à la réglementation, pondéré par le nombre d'équivalents-habitants traités pour l'ensemble des STEP	≥ 80%	83%
Valorisation et incinération des déchets	Valoriser l'énergie issue de l'incinération des déchets (UVTD Cheneviers) en chaleur et/ou en électricité	% de l'énergie contenue dans les déchets valorisée sous forme thermique ou électrique	53%	51%
Réalisation de l'usine Cheneviers IV	Poursuivre les études et mesures relatives au remplacement de l'usine des Cheneviers en vue d'un remplacement en 2024 au plus tôt	Avancement du projet Cheneviers IV selon calendrier annuel prévisionnel	≥ 90%	≥ 90%

Annexe 2

Indicateurs de suivi des objectifs (3/5)

	Objectif	Indicateur	Cible 2020	Résultat 2020
Bois usagé	Poursuivre les études et mesures relatives à la définition puis la construction de la CCF bois usagé en vue d'une mise en service dès 2024	Validation de l'étude détaillée et décision investissement en 2021. Obtention de l'autorisation de construire en 2024	Etude détaillée réalisée	non
Programme d'encouragement à la réduction des déchets incinérables	Contribuer à la réduction de la production cantonale de déchets incinérables (éco21 déchets)	Réduction des déchets incinérables	3500 T/an	Résultat en 2021
Mobilité électrique	Mettre en œuvre la stratégie d'électromobilité 2030	Nombre de points de recharge électrique installés sur le domaine public	50	21
Gestion économique de l'entreprise	Optimiser les coûts de l'entreprise	Pour 2020 : Impact du projet Leviers de performance (première phase) sur les charges d'exploitation Pour 2024 : Deuxième phase du projet soumise à la validation de la Direction Générale en 2021	30 MCHF	33 MCHF
Endettement et flux de trésorie des SIG	Préserver un niveau d'endettement raisonnable afin de pouvoir lever des fonds dans de bonnes conditions	Ratio dette nette / EBITDA (multiple)	4	1.8
		Ratio investissements / EBITDA	≤ 1	0.85
		Ratio dette nette / capitaux propres	≤ 90%	65%
Conditions de travail	Pratiquer une politique RH favorisant la confiance et l'engagement des collaborateurs. trices envers les parties prenantes	Résultat de l'enquête annuelle de satisfaction des collaborateurs-trices	≥ 72% de taux de satisfaction	72%
	Offrir des conditions de formation permettant aux collaborateurs-trices de maintenir leur employabilité dans et hors SIG	Pourcentage de collaborateurs-trices ayant suivi au moins une formation dans l'année (hors apprenti.es)	≥ 70%	51%
	Offrir un nombre de places d'apprentissage équivalent à 4% du nombre de postes de travail	Nombre de places offertes par an	4% de l'effectif au 01.01.2020	3.9%
	Prévenir et gérer l'absentéisme des collaborateurs-trices	Taux d'absence (maladies, AP, ANP)	≤ 5%	4.7%
	Veiller à préserver l'intégrité physique des collaborateurs-trices dans le cadre de l'exercice de leur travail	Nbre d'accidents professionnels (≤ moyenne des 4 dernières années)	≤ 61	38

Annexe 2

Indicateurs de suivi des objectifs (4/5)

Objectif	Indicateur	Cible 2020	Résultat 2020
Diminuer la consommation interne d'énergie de SIG (électricité et chaleur)	Réduction de la consommation d'électricité	1'250 MWh	1'150 MWh
	Réduction des émissions de CO ₂	1000 TCO ₂	1'250 TCO ₂
Réduire le volume des déchets urbains incinérables de SIG	Poids des déchets incinérables par an et par employé-e SIG	-5%	-31%
	Mesures mises en œuvre pour diminuer la production à la source (exemple : limitation des emballages / vaisselles plastiques jetables)	taux de réalisation du plan d'actions déchets	55%
Améliorer le tri des déchets de SIG	Taux des déchets urbains recyclés (%)	70%	50%
	Mesures mises en œuvre pour augmenter le taux de recyclage des déchets	taux de réalisation du plan d'actions déchets	55%
Environnement	Mesures mises en œuvre pour augmenter la part modale de la mobilité douce et des transports collectifs	100% de réalisation du PDM	40%
	Diminuer l'impact environnemental des déplacements pendulaires et professionnels des collaborateurs-trices de SIG	Part modale de la mobilité douce et des transports collectifs pour les déplacements professionnels ou les trajets domicile-travail	selon enquête mobilisée (1 valeur pour la modale privée et 1 pour la part modale professionnelle) pas d'enquête réalisée en 2020
Réduire au maximum les pollutions atmosphériques de l'usine des Cheneviers	Rapport entre le nombre de moyennes journalières conformes et le nombre de moyennes journalières pour les émissions de 5 polluants dans l'atmosphère (poussières, SO ₂ , acide chlorhydrique Hl, monoxyde de carbone CO, oxydes d'azote No)	≥ 98%	99.4%

Annexe 2

Indicateurs de suivi des objectifs (5/5)

	Objectif	Indicateur	Cible 2020	Résultat 2020
Bonnes pratiques intégrant la dimension clients	Augmenter la part des client-es SIG consommant une électricité plus respectueuse de l'environnement que le produit de référence	% de client-es SIG ayant opté pour une électricité plus respectueuse de l'environnement que le produit de référence	+5%	+14.3%
	Contribution à la réduction des émissions de CO ₂ du canton de Genève selon le Pacte climatique SIG	Réduction des émissions de GES en TCO ₂	5'400 TCO ₂ cumulés	5'633 TCO ₂
	Maintenir et développer la satisfaction des client-es à l'égard des prestations et l'image de l'entreprise	Taux résultant de l'enquête de satisfaction client-es sur les produits, services, images et réputation de SIG	≥ 70%	70%
Loyauté et conformité aux pratiques	Augmenter la part des marchés publics intégrant les principes du développement durable	Taux des marchés publics intégrant les principes du développement durable (%)	100%	100%
	Veiller à assurer et à faire respecter par les sous-traitants des conditions de travail conformes à la législation fédérale et cantonale ainsi qu'aux conventions de la branche	Entreprises mandatées par SIG et contrôlées par le BCC (Bureau de Contrôle des Chantiers) et/ ou l'OCIRT en infraction de sous-enchère par rapport à la CCT ou aux usages en lien avec des travailleurs locaux ou détachés	< 5%	0%
Alimentation durable	Augmenter la consommation de produits locaux labellisés GRTA pour les marchés de restauration attribués de gré à gré	Taux d'utilisation de produits labellisés GRTA sur l'ensemble des produits utilisés dans les restaurants du personnel à SIG (indice GRTA)	19%	Pas de valeur en 2020

CONTACTS

Présidence

Michel Balestra
Président de SIG
michel.balestra@sig-ge.ch

Direction générale

Christian Brunier
Directeur général de SIG
christian.brunier@sig-ge.ch

Finances

Céline Gauderlot
Directrice exécutive Finances de SIG
celine.gauderlot@sig-ge.ch

Adresse de SIG

Chemin du Château-Bloch 2
1219 Le Lignon

Correspondance SIG

Case postale 2777
1211 Genève 2

Service clients SIG

0844 800 808

www.sig-ge.ch

